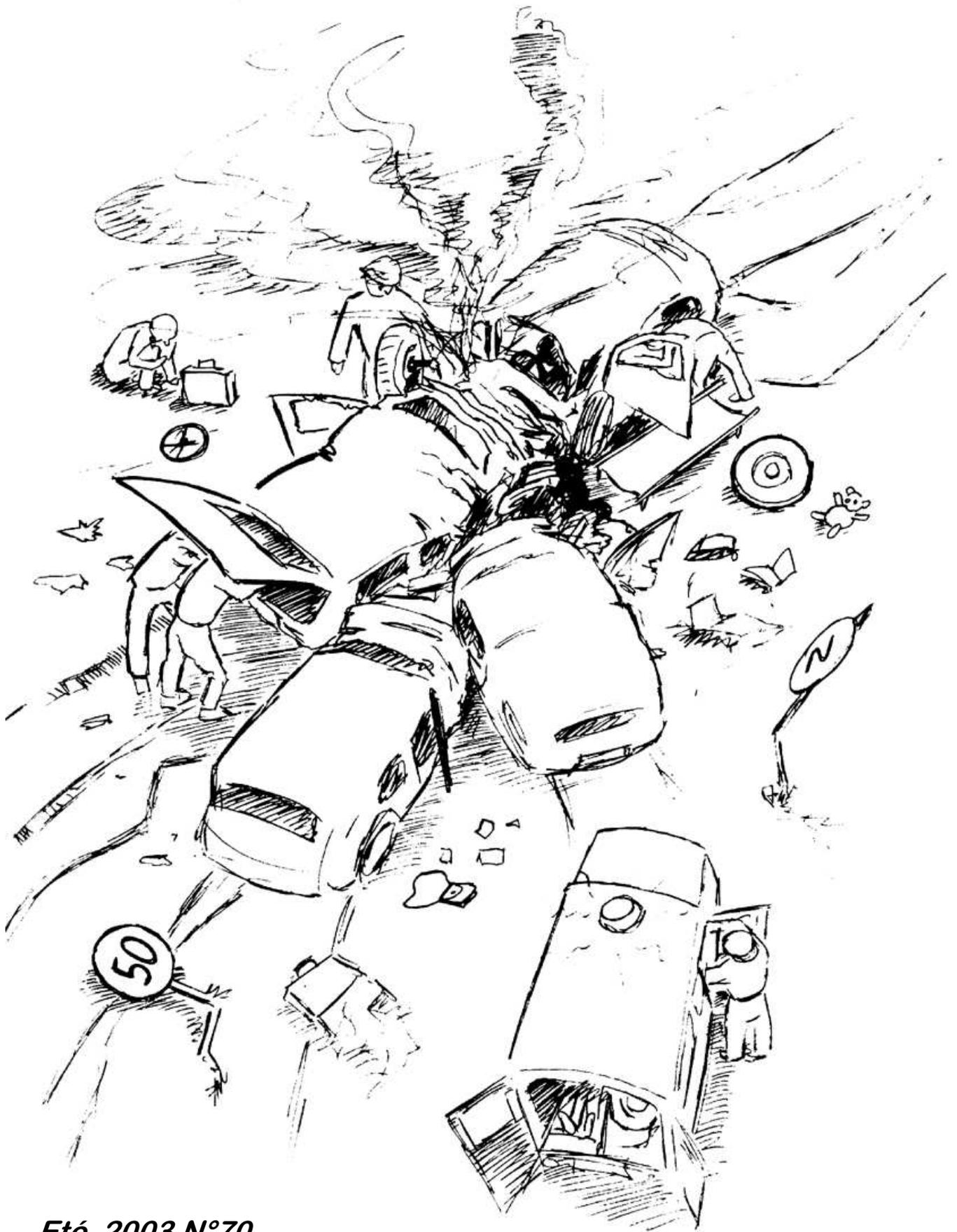


LO PUBLIWIËRE



Eté 2003 N°70

Editorial

Faut-il être énarque, philosophe ou polytechnicien pour instaurer une réforme ?

Faut-il être une sommité dans sa discipline pour réussir une réforme ?

Faut-il courber l'échine et l'assumer sans rien dire ?

Le caractère conservateur de la plupart d'entre nous, notre volonté farouche et légitime de défendre les acquis sociaux, encouragent à ne jamais prendre une décision à la légère.

Certains dictateurs laissent leurs peuples dans la misère totale et surtout intellectuelle pour mieux les gouverner, ce qui n'est pas notre cas.

L'éducation nationale est donc une priorité, garante de la démocratie et de notre avenir. Elle ne mérite pas le moindre marchandage. Il en est de même pour les retraites, garantes de la solidarité entre les générations. Chacun d'entre nous est conscient qu'il faut maintenir en état les acquis sociaux, voire les améliorer. Chacun est conscient qu'il faudra fournir des efforts, consentis, s'ils sont équitablement répartis.

La confiance en nos institutions, en ceux qui en ont la charge, en ceux qui ont le pouvoir de l'argent, sera le catalyseur de toute réforme. La solidarité ne mérite pas de passe-droit.

Les médias se chargent de nous décrire tous les détournements ; toutes les réactions avec des arrières pensées, restons nous-mêmes et sachons tirer le vrai de toutes ces allégations.

Lo Publiaire se devait d'aborder ce sujet devant la gravité des événements qui nous secouent. L'insécurité routière, l'atelier philo, la vie de notre village, l'histoire de notre région, autant de sujets pour nous faire oublier un peu le temps présent avec toutes ses difficultés.

Jacques DEFLEUR

Au Sommaire de ce Numéro

<i>Editorial</i>	2
<i>Le Noyer</i>	3
<i>La classe unique</i>	4
<i>Un mammoth dans la tempête</i>	4
<i>Chaleureuse la fête de l'école</i>	5
<i>Soirée de rêves</i>	6
<i>Pétanque</i>	7
<i>Expression picturale</i>	7
<i>Le bien le plus précieux :</i>	
<i>la sagesse</i>	8
<i>Une belle prise</i>	9
<i>Le centre, le Glacier, l'Union...</i>	10
<i>Les silences du Publiaire</i>	12
<i>Mots croisés</i>	12
<i>L'incendie du Verseau</i>	13
<i>On a tous quelque chose de</i>	
<i>Johnny ...</i>	13
<i>L'insécurité routière</i>	14
<i>Le centre ville. Ici ou ailleurs</i>	15
<i>Quand la lune est venue voir Marie</i>	16
<i>Saint Bazille</i>	17
<i>Sports Culture Jeunesse</i>	
<i>du Thaurac</i>	18
<i>Sondage du Publiaire</i>	19
<i>Entraide du Thaurac</i>	19
<i>Danse, Théâtre,</i>	
<i>spectacle de fin d'année</i>	20
<i>Jeu concours les résultats</i>	21
<i>Soirée Flamenco</i>	21
<i>Compte rendu des conseils</i>	22
<i>OMS</i>	25
<i>Info municipale St Bazille</i>	26
<i>Service de garde</i>	27
<i>Etat civil</i>	27
<i>Cuisine pratique</i>	28

Illustration page de couverture

- Sujet de l'article page 14 -

Reproduction interdite de tout ou partie de texte, sans l'accord écrit de l'auteur, édité dans le journal

"Lo Publiaire Sant Bauzelenc"

Lo Publiaire

(Association loi de 1901)
Rue de la Roubiade
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Journal d'information trimestriel :
Agonés, Montoulieu, St Bazille de Putois

- Président : Jacques DEFLEUR
- Composition : Thierry CELIE
- Rédac. : Signataires des articles

Prochaine parution
N° 71 Octobre 2003

Impression : Arceaux 49,
1027 rue de la croix verte, Montpellier

Arbre de la famille des juglandées pouvant atteindre 15 mètres de haut. Son tronc a une écorce grisâtre d'odeur agréable. On le cultive pour ses fruits et aussi comme plante d'ornement. Grandes

feuilles vert foncé. Les fleurs qui s'épanouissent en avril et mai sont groupées en chaton. Les fruits sont les noix bien connues, elles mûrissent en automne. Cet arbre habite les régions tempérées. Le noyer a de nombreuses utilisations, le bois et les racines servent en ébénisterie. On retire des racines un extrait diurétique et laxatif, ses feuilles sont fébrifuges, vermifuges.

Mais, comme chante Charles TRENET "qu'y a-il à l'intérieur d'une noix, qu'est-ce qu'on y voit", on y voit une amande formée de quatre parties à la surface toute ridée. Cette amande est fort riche en substances nutritives. Mettez-en dans vos salades, dans vos gâteaux. Mais mangez les fraîches, c'est alors qu'elles ont le plus de parfum et qu'elles agressent le moins les estomacs délicats.

RECOLTE :

Au printemps vous pouvez détacher les chatons et faire sécher les bourgeons. Pour les feuilles, attendez le mois de juillet, ouvertes au grand soleil, elles ont alors mille vertus. Le brou doit être ramassé à la chute des fruits, nettoyé et mis à sécher à l'ombre "il noircit en vieillissant."

PREPARATION ET EMPLOI :

INFUSION :

De feuilles fraîches ou sèches, jetez quatre grandes feuilles de noyer dans un litre d'eau "2 tasses par jour comme vermifuge "

TISANE :

De chatons : jetez une poignée de chatons dans un litre d'eau " usage interne, contre les diarrhées, les dysenteries".

MEDECINE

VETERINAIRE :

CHIEN, parasites un procédé fort simple, Pour éloigner les puces et autres parasites des chiens consiste à étendre sur le sol de la niche quelques poignées de feuilles fraîches de noyer que l'on renouvellera souvent auparavant il faudra, bien entendu, désinfecter ce réduit et nettoyer le chien.

USAGES DOMESTIQUES :

Deux préparations enfin peuvent remplacer la décoction, elles sont toniques, dépuratives et digestives, et même constituer un excellent apéritif.

LE VIN DE NOIX

Faire macérer pendant quatre ou cinq jours 200 grammes de feuilles fraîches hachées dans un litre de bon vin blanc, sucres à volonté et filtrer.

LIQUEUR DE BROU DE NOIX

Faire macérer pendant trois mois 500 grammes d'écorce de noix verte "brou" coupée en morceaux dans un litre d'eau de vie ou d'alcool à 45 degré filtrer et mélanger à 3 litres de vin en sucrant à volonté.

15^{ème} Bourse de Cartes Postales Anciennes et autres collections

(Timbres, télécartes, monnaies, vieux papiers, vieux livres ...)

Dimanche 17 aout 2003

**Salle des Fêtes de 9heures à 18heures
Organisée par le Club Cartophile Gangeois**

Entrée 2 € donnant droit à une carte souvenir

Renseignements : 04.66.64.39.77. ou 04.67.73.82.16.

E-mail : mcbke@aol.com

LA CLASSE UNIQUE

C'est une petite école attenante à la mairie nichée au cœur d'un village, dans notre arrière pays héraultais qui représente à bien des égards, tout ce qu'évoque l'école dans l'imaginaire collectif.

Un portail de fer qui s'ouvre sur une « courette » généreusement ombragée, une marelle tracée sur le sol, dans le fond un jardinet fleuri, jadis celui du maître, au centre un bâtiment ancien datant de l'époque de Jules Ferry, avec une seule salle de classe au mobilier récent mais, où subsistent toujours les odeurs d'antan : de colle, d'encre, et de poussière de craie. Sur le côté, on observe l'inévitable et imposant préau, surmonté d'un toit fait de poutres massives et de tuiles rouges, un lieu où tant d'histoires et de jeux s'y sont écoulés au cours des récréations au fil des ans, à l'abri du mauvais temps.

Cette école pourrait être celle de St Hilaire De Beauvoir, de St Maurice de Navacelle ou encore de St Jean De Buèges, où jusqu'alors l'isolement géographique et le droit à l'instruction pour tous, ont permis la création

de ces « **classes uniques** » dans lesquelles se mêlent maternelles et primaires dans une seule et même salle, avec un seul enseignant ou, « **classes à multi niveaux** » lorsque les cinq niveaux du primaire y sont regroupés.

Ces écoles doivent donc leur survie à une volonté locale farouche de conserver en l'état cette structure particulière.

Les enfants viennent de villages et de hameaux alentours, nécessitant un ramassage scolaire coûteux en kilomètres et difficile en saison hivernale. Les enseignants qui officient dans ces classes, sont généralement des personnes motivées, les conditions de vie et de travail y étant très spécifiques.

Dans ces classes règne un climat bien particulier, celui inévitable, d'une harmonie consentie par tous afin que l'ensemble des élèves issus de niveaux très différents, puisse progresser. L'autonomie est la première notion qu'apprennent assez rapidement les élèves, car la maîtresse ou le maître ne peut être disponible pour tous au même moment. Ceci faisant de la gestion du

temps le secret de la réussite d'une telle classe. La solidarité s'acquiert par la suite au gré des nécessités des uns et des autres, afin de partager les « savoirs », les techniques. Les grands aident les plus petits mais, parfois les plus petits démontrent aux grands que l'on a toujours besoin d'un plus petit que soi, comme l'avait si bien écrit Jean De La Fontaine.

Toutefois, l'existence même de ces classes est chaque année sujette à de nombreuses incertitudes : le manque d'effectif ou au contraire une explosion démographique, une menace de regroupement, un taux d'encadrement insuffisant, et à l'heure où le film de **Nicolas Philibert « Etre et avoir »** met en vedette une classe unique auvergnate, espérons que quelques « **classes uniques** » perpétueront cet apprentissage sur le long terme dans un climat de confiance et de sérénité.

VIDAL Christophe.

Un Mammouth dans la tempête

Dans une contrée isolée de notre vénérable pays, au fin fond d'une vallée battue par les vents, officiait un jeune professeur d'école, dans une classe à multi niveaux accompagné d'une fidèle aide éducatrice.

Tous deux coulaient des jours paisibles, se répartissant les activités pédagogiques, assurant un suivi quotidien des élèves en

difficultés, jusqu'au jour où de sombres nuages s'amoncelèrent au-dessus de cette petite école.

Dans les premiers temps, un gel soudain et brutal s'abattit sur les finances en cours d'année, alors que bon nombre de projets artistiques étaient bien avancés. Ainsi l'inspection de circonscription se vit amputer de 70 % de son budget annuel initial,

laissant à disposition une coquette somme de 12 euros par classe, de quoi s'offrir quelques belles feuilles de dessin.

Puis ce fut au tour de la dévouée aide éducatrice d'apprendre que malgré ces deux années et demie passées dans l'école, elle ne pouvait accéder au concours de professeur des écoles, pour une sombre histoire de

temps écoulé dans la fonction, malgré ses compétences et son expérience conséquente. De plus elle eut confirmation qu'en 2004 son emploi serait purement et simplement supprimé de l'Education Nationale, bien que son rôle dans l'école et surtout auprès des élèves soit devenu indispensable.

Nous apprîmes quelques mois plus tard, que le courrier postal issu de l'Inspection serait dès le 1^{er} juin 2003, supplanté par le courrier électronique, dont le coût financier de l'abonnement, des connexions et des impressions, serait pris en charge par nos petites communes parfois désargentées.

Enfin, le jeune professeur

apprit qu'il devait par solidarité, travailler jusqu'à 68 ans afin de participer au sauvetage du régime par répartition des retraites, pour pouvoir enfin bénéficier au cours des dernières années de sa vie, qu'on lui promet nombreuses et en bonne santé, d'une retraite dont le montant sera basé sur les 6 derniers mois de son activité.

Toutes ces hypothèses sur son avenir lointain ne l'avait pas vraiment rassuré, tout comme une majorité de collègues de collège et de lycée, qui allait voir disparaître de nombreux surveillants, les personnels administratifs, techniques et de santé, les conseillers d'orientation qui devraient se soumettre à la loi sur la

décentralisation, c'est à dire dépendre de la Région et des Collectivités territoriales et non de l'Education Nationale.

Bref, la tempête soufflait sur le toit de l'école, notre petit personnel avait décidé de manifester son opposition à toutes ces modifications brutales, ces incertitudes sur l'avenir de l'école maternelle et sur cette décentralisation galopante.

Mais le jeune professeur des écoles avait déjà la sagesse du vieux mammouth pris dans la tourmente et il savait bien que les ministres et les réformes sont comme les tempêtes, elles finissent toujours soit par s'adoucir, soit par disparaître.

VIDAL Christophe.

Cette année encore, la kermesse de l'école publique du Thaurac s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse, surtout en cette période de canicule !

Cette fête, organisée par l'association de parents "le sou des Ecoles Laïques" au profit des élèves a pu profiter du cadre agréable de la cour de l'école.

Parents, enseignants et ATSEM ont animé des stands de jeux, pour la grande joie des enfants. Les parents n'étaient pas oubliés avec un jeu de devinettes photos ; "retrouver les images d'enfance des adultes de l'école".

Pendant ce temps, des parents courageux s'occupaient de faire cuire à la broche un magnifique cochon.

Après l'apéritif, une centaine de personnes accompagnées d'enfants se sont retrouvées pour un sympathique repas.

Le bénéfice de toute la fête (tombola, buvette, repas, loterie et vente de champagne) s'élève à 1700€.

Cette somme sera répartie entre les classes dès la prochaine rentrée et servira au financement des sorties scolaires, cadeaux de Noël et des classes découvertes de l'école publique du Thaurac

*M.H. Tonadre
C. Grenesche*

Chaleureuse, la fête de l'école.



Petit cochon de lait farci, préparé et cuit par des parents d'élèves courageux qui se sont cuits eux aussi en cette journée caniculaire du 20 juin

Soirée de rêves ...

Les créateurs de rêves,

*Association loi 1901
16, rue André Gaches 30170
St Hippolyte-du-Fort
Site: www.createursdereves.fr.st*

Voici les coordonnées de l'association à l'origine de la soirée organisée à Montoulieu le 23 Avril. Cette soirée étant la seconde, la première ayant eu lieu, à St Hippolyte-du-Fort le 29 novembre au café du Siècle. Nos intentions sont essentiellement d'aider à faire connaître et à se produire des artistes locaux : musiciens, poètes, écrivains, peintres, plasticiens, graphistes, etc... Nous nous adressons à tous et essaierons à chaque événement de faire découvrir un maximum de talents régionaux à un public qui, nous l'avons constaté, ne demande pas mieux que de sortir des sentiers battus.

Une prochaine soirée est prévue à Montoulieu, le 25 juillet au théâtre de verdure. N'hésitez donc pas à nous contacter si vous désirez nous rejoindre ou nous recevoir dans votre commune.

Montoulieu, mercredi 23 Avril, vingt heures trente... Nous sommes parmi les premiers arrivants au « Grillon », restaurant fermé pour l'occasion. Ce soir la salle s'est transformée en salle de spectacle, remplie de chaises pour accueillir le public : au fond deux ou trois tables pour le meneur de jeu, son micro, ses documents et à gauche un grand écran sur lequel seront projetées les diapositives tout au long de la soirée. Les spectateurs arrivent, beaucoup se connaissent ; ils sont de Montoulieu, St Hippolyte, St Bauzille ou d'ailleurs... La soirée commence par une série de diapos sur la recherche de Montoulieu par des visiteurs qui ne le connaissent pas : recherche imaginaire, truquée, illustrée de photos-montages pleines d'esprit et d'humour...

Puis le spectacle continue avec quelques poèmes écrits et lus par une des organisatrices de la soirée ; Anne-Marie Léonard. Ensuite, nous avons pu entendre un beau poème sur la femme (thème de la soirée) par Marc Sislian, suivi d'une lecture d'Hélène Ramdani qui nous a raconté comment un homme en arrivait à battre sa femme. Viviane Platet nous a lu une de ses nouvelles toute en poésie sur un peintre et son modèle. Pascal Coularou nous a présenté des citations d'auteurs célèbres ou inconnus. Tout cela agrémenté par les projections multimédia de Jean-Louis Bastide (ou les femmes étaient encore à l'honneur avec une présentation des œuvres d'Antoinette Bugard et ses livres objets et Florence Girod potière à St Hippolyte). La première

partie s'est terminée en chanson avec la poésie rétro des visiteurs du soir et ses deux voix d'or Florence Mahler et Jeanne Luce.

La seconde partie a repris par le journal local présenté avec un humour féroce par Benoît Féron et Jack Beauregard qui nous a également raconté comment il avait rencontré Jeanne d'Arc. Ensuite, Anne-Marie Léonard est revenue avec un nouveau poème la « Complainte du Smicard » et Viviane Platet nous a livré les réflexions, pleines d'humour et de délicatesse d'une vieille femme dans une maison de retraite. Pour conclure

brillamment cette soirée nous avons pu entendre les « Frustrés » et Claire Léonard accompagnée à l'accordéon par Cédric Bailleul. Belles voix, textes de qualité, expression... on est bien loin des soi-disant vedettes de la télévision aux vocalises laborieuses ou inaudibles, aux effets musicaux stéréotypés : là, rien que de la sincérité, de la sensibilité, de la beauté...

Peu de moyens techniques, beaucoup de cœur et de talent pour tous ces auteurs locaux, pleins de finesse, de grâce et de poésie. Le tout présenté par Jack Beauregard, créateur de textes lui-même, jongleur de mots et d'images, avec juste ce qu'il faut, quand il le faut de pique et d'humour...

Voilà une soirée que les auteurs comme les spectateurs auditeurs ne sont pas près d'oublier. Alors, un bon conseil : si vous en avez l'occasion, ne manquez pas d'aller vous régaler à leur prochaine prestation...

Anne Marie LEONARD
et Jean SUZANNE

La société de la pétanque joyeuse St Bauzilloise à l'honneur, Comme chaque année les équipes de la Pétanque St Bauzilloise ont participé aux diverses compétitions qualificatives pour les championnats de l'Hérault. A Ganges tout d'abord pour les éliminatoires du Secteur Pic St Loup, catégorie triplettes avec 130 équipes en présence. L'équipe TURQUAIS B., SANCHEZ S., GARCIA S. obtenant sa qualification pour le championnat de l'Hérault disputé au stade de Saucières à Béziers malgré ses efforts ne pouvait accéder au Championnat de France qui sera disputé à Perpignan les 27, 28, 29, juin.

A Assas ensuite pour le secteur doublettes où 8 équipes de la Société étaient en lice parmi les 154 formations au départ. Après deux jours de lutte et quelques parties de haut niveau la doublette St Bauzilloise SANCHEZ Virgile, SANCHEZ Sébastien devenait championne doublette du Secteur Pic St Loup et obtenait la qualification pour le championnat de l'Hérault disputé au Crès les 17, et 18 mai. 128 équipes en

présence parmi lesquelles les plus réputées du département et pourtant le 18 mai à 19 heures les dirigeants et supporters St Bauzillois étaient tous à la joie. SANCHEZ Virgile et SANCHEZ Sébastien, après avoir triomphé de tous les valeureux adversaires qui leur furent opposés devenaient champions de l'Hérault 2003, et obtenaient leur qualification pour le championnat de France qui aura lieu à Dijon les 4, 5, 6 juillet où toutes nos pensées seront avec eux. Un bonheur ne venant jamais seul dit-on, notre joueur cadet Jonathan SOLER a remporté avec ses deux coéquipiers de Valleraugue et de Clapiers le titre de champion Premier Pas Pétanque et la qualification pour le championnat de Ligue qui aura lieu à Carcassonne les 5 et 6 juillet. Tous ces résultats sont une récompense pour les dévoués animateurs de la Société St Bauzilloise qui ne ménagent pas leurs efforts pour que notre club soit présent dans le monde de la Pétanque depuis sa création en 1938, ceci dans l'esprit de tous les passionnés qui se sont succédés pour que St Bauzille soit toujours une cité dynamique et sportive. De nombreux spectateurs se

sont pressés sur le site du Plan d'Eau où les divers concours organisés ont attiré le 17 mai, 52 équipes, le 31 mai, 28 équipes, le 7 juin, 46 équipes, le 8 juin, 40 équipes et le 9 juin, 55 équipes avec les concours féminins rassemblant 30 équipes. Spectateurs et joueurs ont grandement apprécié le Plan d'Eau où avec la canicule les jeux ombragés ont fait l'unanimité. Les nombreux joueurs présents à ces compétitions s'inquiètent de l'absence de l'inamovible animateur, notre ami Louis OLIVIER, en effet Louis après quelques ennuis de santé et une opération est en bonne voie de guérison et pourra reprendre sous peu toutes ses activités au sein du club à la grande joie de tous ses amis. En dernière minute nous apprenons que notre ami Gilbert ISSERT, le talentueux joueur que nous connaissons tous et devenu champion du Gard Vétérans, un nouveau titre s'ajoutant à un palmarès déjà fort copieux et encore une victoire qui rejaillit sur son village St Bauzille de Putois.

André ROUGER

Expression picturale Maryse MILLET

Comme chaque fois pour ponctuer une année d'étude et de création encadrée par Dominique FITTIPALDI qui avec patience, sans relâche, dispense des conseils avisés en la matière à une dizaine des membres de l'Association "Les Amis des Beaux Arts". Nous avons exposé à la Salle Polyvalente toute une palette des techniques de peinture. On a pu voir en ce dernier week-end de mai les diverses approches telles

que : l'aquarelle, le pastel, l'huile, exprimées selon la sensibilité de chacun. Le vendredi, jour de vernissage, un grand nombre de personnes étaient présentes répondant à l'invitation qui leur avait été faite, et les critiques toujours constructives, ont été écoutées avec intérêt par tous. Parmi les exposants Jean SUZANNE créateur et initiateur de la première heure, avait exposé trois de ses toiles, avant goût de

l'exposition prévue à son domicile. De quoi donner des ailes et inspirer les amateurs que nous sommes. Après avoir fait le plein de couleurs durant l'été, nous donnons rendez-vous l'an prochain pour d'autres regards que nous espérons toujours plus nombreux. Lors du tirage de la tombola organisée, une aquarelle a été gagnée par Mme Danielle AIGOUY de Ganges.

Véronique VERDIER

Citadine à l'époque, je profitais de ce que la ville pouvait m'offrir de bon pour aller passer dans " les cafés philosophiques" des soirées où se retrouvaient tout un tas de personnes de tout bord et de toute condition ayant envie d'écouter ou bien échanger des discussions sur un thème différent à chaque fois, en présence d'un animateur philosophe ou sociologue. A cette époque là ma timidité ne me permettant pas d'intervenir, j'écoutais avec intérêt ce qui se disait. C'était toujours très enrichissant. Devenue villageoise, par amour, je rencontrais au hasard de mes balades des personnes avec qui discuter et parfois même "philosopher", histoire de refaire le monde. Mais aucun lien, aucune structure n'existait alors comme à Montpellier, c'est pourquoi je crois que mettre en place une organisation de manière à créer cet espace de rencontre et de dialogue pourrait voir le jour d'autant qu'un St Bauzillois d'adoption, professeur de philo à la retraite, s'étant occupé entre autre de chômeurs et de S.D.F. sur Montpllier s'investirait de façon gracieuse dans ce projet.

Afin de pouvoir le mettre en place de façon structurée, j'ai besoin de connaître les personnes qui seraient intéressées, je vous invite donc à le faire savoir au Publiaire ou bien en me contactant au 04.67.73.46.88. ou au 126 Grand-rue St Bauzille de Putois.

Je vous en remercie.
Véronique VERDIER

Courant mars, un coup de fil me parvenait de Véronique VERDIER. Elle avait l'intention de faire un article pour proposer aux lecteurs du Publiaire la création d'un "Atelier philo". Jacques DEFLEUR recevait un coup de fil identique. L'article a été fait, mais n'est pas paru dans le dernier "Publiaire" pour des raisons techniques dont nous nous sommes excusés auprès de l'intéressée. Mais le projet a démarré. Danielle BOUTIER-GIRARD a proposé à Véronique l'aide d'un professeur de philosophie, à la retraite, justement à St Bauzille. Une première réunion préparatoire a eu lieu avec lui le 16 mai avec Véronique, Nourredine ZOUAOUI, Pierre AUBIN, mon épouse et moi-

même. Une deuxième réunion aura lieu le 17 juin. L'activité sera placée pour l'instant sous le patronage de l'association Sport-Culture-Jeunesse du Thaurac et démarrera réellement en septembre.

Pourquoi un "Atelier philo"? N'est-ce-pas un truc réservé à des "intellectuels", ou du moins à des gens "qui ont de l'instruction", "qui ont fait des études supérieures", "qui savent parler", etc... Et si c'est le cas, cela ne peut concerner que très peu de personnes sur nos trois communes où la plupart des habitants se considèrent (à tort) "pas assez instruits" pour cela. Or, contrairement à ce que laissent supposer les propos de certains "intellos" au langage trop

Le bien le plus précieux : la sagesse

Jean SUZANNE

sophistiqués, la philosophie est, justement, la seule science partagée par tous, quelque soit le niveau d'études. En effet, que veut dire philosophie ?

C'est un mot composé de "philo" qui veut dire "amour" et de "sophie" ou "sophia", qui veut dire "sagesse". C'est donc "l'amour de la sagesse". Et des sages, il y en a à tous les niveaux de la société. Il y a des ouvriers ou des paysans, hommes ou femmes, qui n'ont même pas le certificat d'étude, qu'on écoute volontiers parce qu'ils raisonnent juste sur ce qu'ils vivent ou qu'ils savent. Inversement il y a aussi des ingénieurs, de haut niveau, des spécialistes en ceci ou cela, des personnalités "importantes", politiques, économiques ou autres, dépourvues de modestie mais capables de dire ou penser des bêtises dès que le sujet sort de leur compétence.

Alors, vous voyez que cet "atelier philo", vous pouvez en être, pour peu que certaines questions que tout le monde se pose, vous intéressent. Dans ce cas, veuillez contacter Véronique VERDIER, 126, Grand-rue, 34190 St Bauzille de Putois, téléphone : 04.67.73.46.88., qui vous convoquera pour la première séance.

A bientôt.

En attendant, veuillez lire l'exposé de Maurice DEMART, qui sera le moniteur de cette nouvelle activité et qui nous explique comment il voit la chose :

Les "cafés philo" ont du succès. Je dirai volontiers qu'ils sont à la mode. Ce qui est le signe évident qu'ils correspondent à un besoin de comprendre et de participer, dans un cadre convivial, à des réflexions et des connaissances qui vont plus loin que nos réflexions quotidiennes; volonté d'éprouver le sens de nos actions et de notre vie.

Un "atelier", c'est plus rigoureux et plus constructif, il peut y avoir des recours à des textes philosophiques ; c'est creuser ensemble des grandes questions : << Qu'est-ce que vivre ? Qu'est-ce que la liberté ? La vie a-t-elle un sens ? Qu'est-ce que l'intelligence ? etc., etc...

Si vous acceptez de lire ces quelques lignes c'est que

vous acceptez le jeu d'une réflexion qui respecte les pensées religieuses ou idéologiques mais ne se confond pas avec.

Comment nous organisons nous ?

A raison d'une rencontre par mois, d'une durée d'une heure et demie à deux heures.

A partir de questions que l'ensemble a envie de poser. Participation gratuite évidemment.

Chacun arrive avec son niveau, son expérience, son questionnement, sans complexe d'infériorité ou de supériorité !

L'animateur que je serai est un ancien professeur de philo qui a travaillé quinze

Un atelier philo ?

Maurice DEMART

ans avec des élèves. Puis comme formateur en entreprise dans le but d'aider à se familiariser avec le monde des nouvelles techniques.

Montpelliérain d'adoption depuis quinze ans, j'ai été Président de la Maison des chômeurs où j'ai animé des Ateliers Philo durant deux ans.

Saint Bauzillois depuis presque trois ans, je suis heureux de répondre favorablement au projet d'un Atelier Philo dans ce village.

Vous connaissez tous **Dominique Olivier**, pisciculteur de père en fils et aussi amateur de pêche.

Mais, pas un pêcheur de goujon ou d'ablette, un pêcheur de carnassier : sandre ou brochet.

Et bien, laissez-moi vous conter cette prise incroyable faite par Dominique le jour de l'ouverture du brochet au lieu dit « **Emboujette** ».

Ce matin-là, Dominique était parti pêcher le sandre au leurre artificiel. Au bout de quelques heures infructueuses, Dominique s'installa aux abords d'un ponton.

Dès le premier lancé, après un changement de leurre, un sursaut brutal et soudain mis en alerte notre pêcheur. La prise fila droit vers le milieu de la rivière, Dominique laissa filer sa ligne à toute vitesse. Au bout de quelques minutes, il commença à travailler ce poisson visiblement impressionnant. Quatre fois durant, le valeureux combattant à nageoires se rapprocha du

bord, mais par quatre fois il repartit vers le large avec une vigueur incroyable.

A la cinquième finalement, et au bout de 1h30 de lutte acharnée, Dominique sentit l'animal fléchir.

Arrivé à quelques mètres de la berge, Dominique vit enfin sa prise future : un brochet phénoménal qu'il s'empressa d'emprisonner dans une épuisette généreusement prêtée par de jeunes pêcheurs « cigalois » admiratifs.

Mais le brochet était visiblement trop lourd pour cette épuisette, Dominique comprit qu'il ne lui restait plus qu'à plonger sur le monstre pour clore le combat. Et c'est ce qu'il fit.

Enfin il put admirer **ce brochet de 1, 10 mètres et de 10 kg.**

Un exploit retentissant qui prouve qu'il existe bien d'énormes poissons dans notre superbe rivière L'Hérault.

*OLIVIER Dominique
par VIDAL Christophe*

Une belle prise





Trois débits de boissons, presque côte à côte autour de la place du Christ, se sont partagés la clientèle pendant de longues années. Autrefois, il était de bon ton de boire l'apéritif, dans les trois cafés. Cela permettait de croiser des groupes d'amis, de s'interroger sur la santé de chacun, d'avoir des indications sur le dernier traitement de la vigne, de participer à des discussions sur divers sujets. Aujourd'hui, nous pouvons regretter ou nous féliciter que cette noria conviviale n'existe plus. Difficile de faire un article sur les débits de boissons, certaines personnes y voient un endroit où l'on boit et n'y entrent jamais. Ils passent devant sans tourner la tête de peur d'attirer d'hypothétiques quolibets. Cette réputation est surfaite, le débit de boissons est aussi un lieu de rencontre où l'on boit, le café, le demi, le diabolito, le palermo, des boissons non alcoolisées. Il se boit aussi l'apéritif, sans exagération pour la plupart, peut-être un peu trop, un jour, pour les autres. Certains ne retiennent que ce jour

d'égarer pour lancer des critiques souvent injustes.

Pour quelles raisons cet article après "Le centre, ici ou ailleurs" ? Eh bien de trois cafés, il n'en reste que deux, et l'un d'eux change de propriétaire. En plus dans la série des métiers, je vous ai décrit le boulanger, le boucher, le maraîcher; l'opportunité est là pour vous parler de celui de cafetier qui participe à l'animation du village.

Le café du centre a blanchi sa devanture, a rentré son store, et retiré ses tables et ses fauteuils de sa terrasse, en laissant un grand vide. Marcel CARIBENT avait ouvert ce café en 1935, son fils François en prenait la succession en 1978, en janvier 2003, il prenait sa retraite sans trouver de successeur.

Le café "le Glacier", est aussi une affaire de famille. C'est Arthur GOSSERAND qui acheta le fond en 1903, il le mit en gérance et c'est son gendre Emile CARIBENT qui l'exploita de 1936 à 1974, puis son fils Rémy de 1974 à

ce jour et il ajoutait lors de ma visite, "tant que je serais valide, il restera ouvert". Il me précisait au cours de notre conversation à bâtons rompus que 1978 était l'année de la baisse de fréquentation et il désignait comme premier responsable, la chute du pouvoir d'achat. L'originalité de ce café est sa façade, qui date de 90 ans. Elle a été le lieu de plusieurs tournages de film, "L'or du diable" et "La falaise aux corneilles". Elle est exposée dans le recueil de publicité des marques BMW et SUZUKI.

Le café de l'Union a changé de propriétaire le 1er avril 2003.

De 1963 à 1993, c'est René et Alice CAUSSE qui ont tenu ce café; eux aussi me signalent que 1975 a été l'année du début de la baisse de fréquentation. René ajoutait que de Ganges à St Guillhem le Désert, il fallait s'arrêter à Laroque ou à St Bauzille pour boire, sinon plus rien. Puis ce fut les campings, les restaurants saisonniers, les bases canoës avec leurs buvettes qui ont précipité la dispersion de la clientèle.

De 1993 à 2003, c'est Dédée et Bertrand qui reprisent le flambeau. De plus en plus les trois cafés allaient subir le contre coup du chacun chez soi, de l'attirance du petit écran et du manque de moyens conjugués. Dédée et Bertrand allaient relever le défi.

Des habitués, artisans avant leur journée de travail, des particuliers, se retrouvent régulièrement de bon matin, pour partager le café et les croissants. Des personnes âgées viennent lire le journal, écouter sans participer aux conversations, sauf si elles y sont invitées, elles sont discrètes pour regarder jouer aux cartes, car elles sentent

que la tension existe entre les joueurs et si par malheur une réflexion leur échappe au vue de l'énormité de l'erreur, alors là, elles se font remettre en place vertement, sans trop de précaution, (par exemple oublier d'annoncer un carré). Elles sont là, pour passer un moment, se réchauffer moralement, n'est-ce pas un bon coté du débit de boissons ?

Les autres, comme moi-même d'ailleurs, fréquentent les cafés pour rencontrer les copains, échanger des nouvelles en tout genre, qui peuvent aller du menu d'un restaurant, d'un accident de voiture évité de peu, d'une question politique qui tourne souvent court devant de nombreuses divergences, pour un compte rendu de partie de pêche, de chasse, de promenade...

C'est vers onze heures et dix neuf heures que l'ambiance est à son paroxysme. Vers onze heures, tous les matins je rencontrais souvent Louis BOURGADE, Jean RIVIERE, Lucien BROUAT, tous disparus récemment, figures emblématiques de la vie associative de notre village. Leurs disparitions ont laissé un grand vide pour moi. Ils me faisaient le privilège de me donner des nouvelles de leurs associations qui leur tenaient tellement à coeur. Ces bénévoles au grand coeur me faisaient l'honneur de m'entretenir de leurs soucis ou de leur joie, de leur dernière décision devant tel ou tel problème et aimaient à connaître ce que je pensais.

La vie interne des débits de boissons existe bien, elle est intéressante et bénéfique pour l'ambiance de notre village.

Vers 19 heures, c'est la confrontation entre joueurs de belote, atmosphère électrique voire explosive, ponctuée par des chiffres, 65, 81, y en pas, des coups de voix, des coups de poing sur la table, contré, surcontré, des clameurs

devant une erreur flagrante d'un joueur, qui semble sortir de sa torpeur quand il s'en aperçoit ou qu'il essaye de l'expliquer. Il y a aussi les clients de passage, qui sursautent ou rient en coeur ou s'offusquent devant certaines grivoiseries entendues.

Dédée et Bertrand ouvraient à heures fixes, de 7 heures du matin pour l'ouverture, jamais au-delà de 1 heure du matin pour la fermeture.

Pour être cafetier me confiait Dédée qui possède 30 ans d'expérience dont 10 à St Bauzille, il n'existe pas d'école, ni diplôme, c'est en fait l'école de la vie, avec de nombreuses qualités requises pour bien réussir.

Savoir écouter, les gens viennent parfois se confier, se délester de leurs soucis. Ne jamais répondre aux provocations, garder son calme si une altercation se dessine, réagir immédiatement avec délicatesse pour qu'elle ne prenne pas une trop grande proportion. Ne pas entrer dans le jeu des duels politiques, tout en gardant son autonomie et sa personnalité. Malgré les soucis qui vous assaillent, faire bonne figure, rester convivial et attirant. Entretenir de bonnes relations avec les artisans et commerçants de notre village.

Se faire accepter par les St Bauzillois demande un certain tact que Dédée et Bertrand ont réussi par leur gentillesse, par leur présence à toutes les manifestations organisées par les associations, par les services rendus à tous, entre autre je pense aux glaçons distribués pour les festivités officielles ou privées. Ils recevaient dans une salle du premier étage les assemblées générales des associations des Anciens Combattants, du Comité des Fêtes, de la Joyeuse Pétanque, pêche, St Hubert....

Pour la Fête du 15 août, ils organisaient une animation

musicale sur la place du Christ. Les participants aux 24 heures de pétanque aimaient à remettre les trophées aux vainqueurs sur leur terrasse, c'était l'occasion pour Bertrand de distribuer des tee-shirts à son effigie.

Les jeunes de la Fête prenaient leurs repas très animés sur sa terrasse, avec toro-piscine. Malheur pour ceux qui passaient par là, baignade assurée...

En rentrant à gauche, contre la paroi à hauteur des yeux, se trouve un tableau noir que chacun n'oublie pas de regarder en entrant dans le café, c'est toujours humoristique. Soit une publicité de Super U, avec "Chez Michou", c'est de l'humour noir, très bien accepté. Soit Gilbert endormi sur une chaise au milieu d'une plage désertée, ou au milieu d'un troupeau de vaches pendant la transhumance. Parfois le classement théorique des joueurs de belote, des meilleurs ? Qu'il fallait prendre dans un sens ou dans l'autre, selon... Il ne faut fâcher personne ?

Bertrand adore galéjer, il lance une galéjade et éclate de rire aussitôt comme pour s'en excuser, quand il apercevait de nombreux clients assis autour d'une table sans consommer, il s'écriait "attention de ne pas renverser vos verres"

Je crois qu'il est temps de nous quitter, j'espère vous avoir fait passer un bon moment et avoir réhabilité quelque peu les débits de boissons. Bertrand lors de ma visite m'a dit de conclure ainsi "Merci aux St Bauzillois pour leurs 10 ans de fidélité".

Ma conclusion sera de souhaiter aux nouveaux propriétaires Isabelle et Didier, le même itinéraire, la même réussite, ils ont tous les éléments en main pour aller encore plus loin.

Il est arrivé plusieurs fois que quelqu'un nous reproche de ne pas avoir parlé d'évènements survenus dans l'une de nos trois communes, importants pour ceux qu'ils ont concernés. C'est ainsi que rien n'a été dit dans nos colonnes sur l'incendie qui a endommagé ou détruit telle maison particulière ou tel lieu de travail, commerce ou autre, tel vol d'un domicile, tels dégâts causés sur un véhicule, etc...

Est-ce parce que cela n'a pas paru important aux yeux des membres de notre équipe ? Ou parce que cela les a laissés indifférents, ou encore parce qu'ils n'avaient pas des liens particuliers avec les victimes ? Certains en ont été quelque peu vexés ou déçus, ce qui peut se comprendre. D'autres nous l'ont carrément reproché.

Pourtant c'est ailleurs qu'il faut chercher les causes de ces "manques". Tout d'abord, nous ne sommes pas des journalistes professionnels, mais des bénévoles qui

essaient de mettre un moyen de communication à la disposition des habitants d'un même lieu. Car le Publiaire est moins un organe d'information qu'un lieu d'échange et de partage de manières de voir les choses, d'idées, d'expériences, de connaissances, etc... S'exprimer est toujours un risque. Ne pas s'exprimer aussi notamment pour ceux qui habituellement s'expriment, mais à qui, ponctuellement, on peut reprocher de ne pas le faire. Il n'y a que ceux qui ne disent rien, surtout par écrit, qui ne risquent pas de faire d'erreur. Car, comme on dit "Les paroles passent, les écrits restent"...et leur absence aussi, bien sûr. Dans ce numéro, vous trouverez un reportage parlant du propriétaire du "Verseau". Non pas que l'incendie de son restaurant nous ait paru plus important que d'autres dont nous n'avons pas parlé. Mais il se trouve qu'on l'a rencontré

fortuitement et qu'il était d'accord pour cet article. Maintenant, on l'a dit mille fois, le Publiaire est ouvert à tous. Si vous estimez qu'il est opportun de rapporter dans ses pages tel ou tel fait, accident, évènement, etc... Préparez vous-même un article ou, si vous préférez, contactez-nous et nous essaierons avec votre concours de faire au mieux.

A bon entendeur, salut !

Jean SUZANNE
pour l'équipe du Publiaire.

P.S. Puisqu'on est sur le sujet des silences du Publiaire, on nous reproche aussi de ne pas parler assez, dans certains cas, pas du tout, des activités des nombreuses associations de nos trois communes. Là, aussi, c'est d'abord aux associations elles-mêmes de nous dire et de nous écrire ce qu'elles font. Le Publiaire est toujours à leur disposition pour diffuser leurs informations.

MOTS CROISES

Par Christian LECAM

Horizontal

- 1 : Ville du Languedoc connue pour son vin réputé en France.
- 2 : Ils relèvent les sauces.
- 3 : Après le biberon ou le gueuleton - Pas turbulent.
- 4 : Feras la fière.
- 5 : L'Irlande des Poètes.
- 6 : Dans la panique - On ne prononce pas ce nom sur un bateau.
- 7 : Plus que confortables.
- 8 : Se colle au mur - Flânas.
- 9 : Avant le diplôme - Note -

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								

Initiales de sinistre mémoire.

Verticalement

- A : Ici, pour les supporters, la devise est : Droit au but.
- B : Quelque peu moqueurs.
- C : Pièce principale d'hélicoptère.
- D : Sigle militaire _ Signe du zodiaque.
- E : On peut y mettre autre chose que des pensées - Assainit..
- F : Dans le bon sens, il échoua..
- G : Dépénalisas.
- H : A lui - Nom d'un célèbre incorruptible

Solution page 25



L'incendie

Jacques DEFLEUR

Ce dimanche 27 avril 2003 à dix heures du matin, la cuisine du restaurant "Le Verseau" était déjà en effervescence. Toute l'équipe préparait les repas. Chacun était à son poste. Il fallait être prêt pour midi, surtout que les nombreuses réservations présageaient un jour d'affluence. Chacun connaissant son rôle, il l'acquittait avec application. Lors d'un déglacage, une énorme flamme entoura la

poêle, déborda sur la cuisinière et s'engouffra dans la hotte et commença à se propager jusqu'au plafond. Tout le monde se précipita sur les extincteurs. Il fallait faire vite, très vite. D'abord appeler les pompiers. Puis continuer à asperger les flammes à l'aide des extincteurs, les 7 disponibles dans l'établissement sont vidés, maintenant asperger avec de l'eau, avec les moyens du bord, enfin au

bout de 20 minutes qui ont paru tellement longues, les pompiers sont arrivés. Ils éteignaient l'incendie en deux heures, le limitant à la cuisine. Le propriétaire insistait sur l'aide que lui avait apporter M. BERTRAND son voisin du bout du chemin des Cabalounes, et de la témérité de son fils William qui était grimpé sur le toit avec un tuyau d'arrosage avant l'arrivée des pompiers. Il ajoutait <<heureusement que nous étions présents pour intervenir car en pleine nuit c'était tout le restaurant qui brûlait et il continuait, seulement 1 mois de fermeture. Je remercie l'entreprise de maçonnerie RIZO, l'électricien Mohamed EL OUARDI et le frigoriste de Ganges Bruno CHANDON qui m'ont permis de reprendre au plus vite mes activités en ce début de saison.>>

On a tous quelque chose de Johnny...

J'aimerais ouvrir une rubrique musicale dans ce modeste et génial petit journal qu'est "Lo Publiaire". C'est peut-être les 60 ans de Johnny qui m'inspirent...

En tous cas, si je peux répondre à certaines questions des lecteurs au sujet de la musique quelle quelle soit : rock, jazz, blues, année soixante, etc... J'en serais très heureux, dans la mesure de mes connaissances, bien sûr !

Le grand événement de cet été sera, à mon avis les concerts de Jo Jo dans l'hexagone et ailleurs. Les soixante ans de l'idole des jeunes (et moins jeunes) seront une grande fête à laquelle je vous souhaite de participer. Quand vous lirez ces lignes, Johnny et ses musiciens auront frappé, je

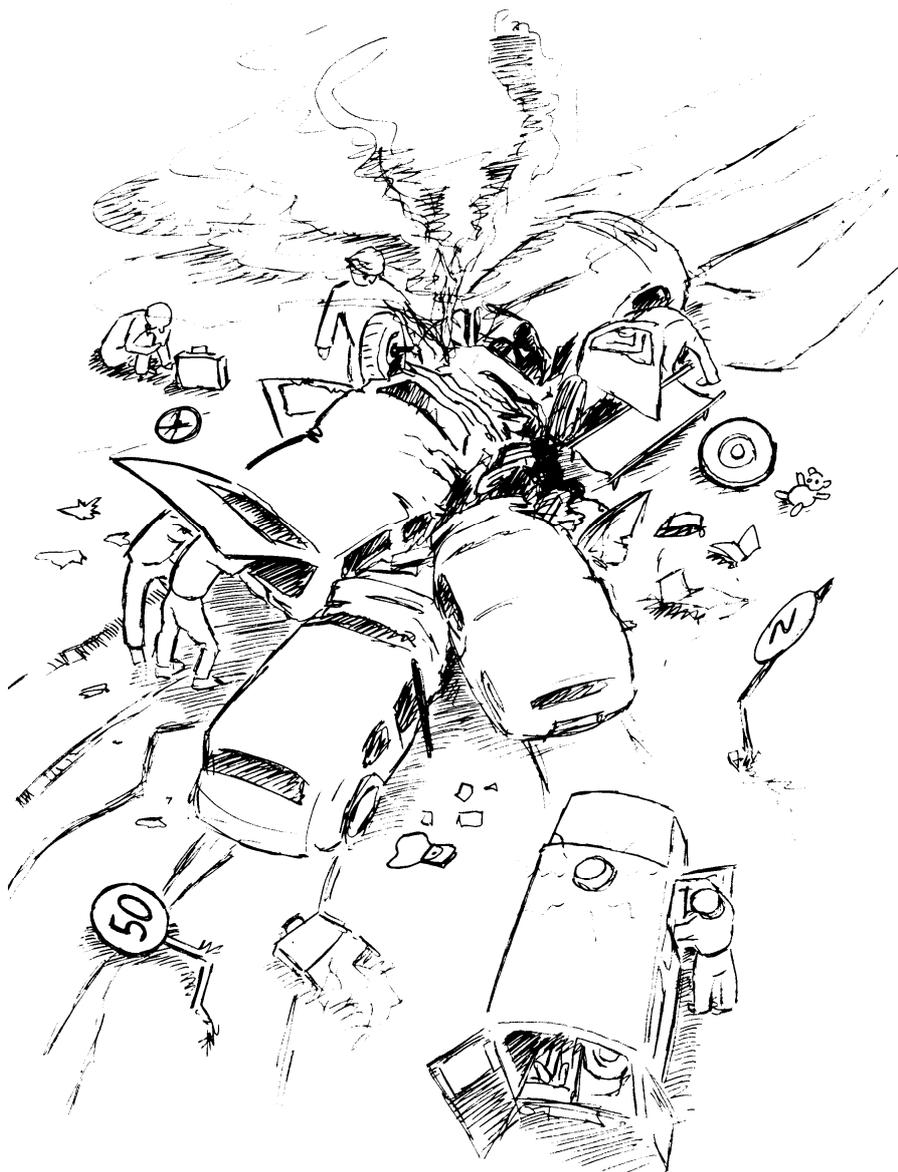
l'espère pour notre plus grand bonheur. Ayons une pensée aussi pour ce cher Dick RIVERS, pour Eddy MITCHELL qui passent aussi le cap de la soixantaine et pour Mick JAGGER des Rolling Stones qui fêtera ses soixantes piges. Scénario presque semblable pour ce tube "HEY JOE" que beaucoup de gens pensent être une création de notre cher Jean Philippe SMET, erreur ! Un certain Jimi HENDRIX l'avait chanté avant lui (j'ai rencontré Jimi HENDRIX en 1967, il faudra que je vous en parle un jour). Les paroles d'HENDRIX sont beaucoup plus noires voire plus dures que le texte de Johnny, mais, le plus drôle c'est que ce génial guitariste qu'était HENDRIX avait lui-même "piqué" cette chanson

dans une boîte de nuit Londonnienne, interprétée par un groupe inconnu, Jimi l'avait arrangée à sa façon, géniale, bien sûr comme celle de Johnny, dans un autre style...

J'espère que beaucoup d'entre vous pourront assister à la tournée de Johnny pour fêter les 60 ans de la "Bête de Scène", ou pour les autres. Pourquoi ne pourrait-on pas organiser un de ses concerts sur écran géant sur la place du Christ dès que la cassette ou le D.V.D. seront disponibles ?

Johnny, bon anniversaire, merci pour ton talent, pour tes tripes, pour ta carrière, tu nous rendras heureux encore pour de nombreuses années. Johnny on-t'aime !

Christian LECAM



S'il est un sujet qui me tient particulièrement à cœur, c'est bien celui de l'insécurité routière. En effet, depuis plus de trente déjà, j'exerce le métier de Sapeur Pompier Professionnel à Montpellier. Je ne compte plus le nombre de personnes décédées pour lesquelles je suis intervenu.

A maintes reprises je me suis interpellé devant ce massacre incessant et difficilement acceptable !

Pourquoi laisser continuer cette tuerie permanente et en constante augmentation ? Que font les pouvoirs

publics ?

Les causes sont connues : la vitesse excessive, l'alcool ainsi que toutes les infractions au code de la route que je ne citerai pas, la liste étant trop longue.

Une grande partie des cas les plus graves concerne les jeunes qui sous l'emprise de l'alcool, la fatigue et l'insouciance paient un lourd tribut à la société. Lorsqu'ils sont seuls en cause, c'est un malheur incommensurable, mais combien d'innocents en face ou à l'intérieur du véhicule ? Que de familles

brisées par ces drames qui pourraient être souvent évités, par les intéressés eux-mêmes bien sûr, mais aussi par des mesures fermes de prévention et de répression.

En France la route tue, chaque jour une vingtaine de personnes. Malgré les mesures prises, la délinquance routière a encore fait en 2001, 7720 victimes. Il s'agit le plus souvent d'un trajet habituel en allant au travail ou en revenant du supermarché. Il ne faut pas oublier pour que la tragédie soit complète, les 116.745 blessés annuels dont certains sont condamnés à un lourd handicap

L'objectif du précédent gouvernement ayant élevé au rang de "Grande cause de l'année 2000" cette hécatombe. Celui-ci avait fixé comme objectif de diviser par deux le nombre de victimes entre 1997 et 2002... Bilan 7989 morts en 1997, 7720 en 2001. L'hécatombe continue...

Les campagnes de prévention routière successives ont été inefficaces. Les silhouettes au bord de certaines routes particulièrement meurtrières, les spots télévisés que l'on ne souhaitait pas trop "durs" pour ne pas choquer, n'ont pas diminué de manière sensible les accidents de la circulation.

Nous savions pourtant qu'en Grande Bretagne depuis plusieurs années déjà le nombre de décès avait été réduit de moitié. Des peines sévères ainsi que des amendes lourdes (sans indulgence) ont été infligées aux responsables d'accidents graves sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants pour la plupart d'entre eux. Ces contrôles stricts et fréquents ont permis d'arriver à ce résultat encourageant représenté par trois mille vies humaines sauvées...

Les jeunes âgés entre 15 et

25 ans représentent 30% des morts sur la route. Est-ce que l'ensemble de ces mesures, aussi dures soient-elles ne valent pas l'économie de milliers de vies humaines fauchées pour le tiers d'entre elles dès la fleur de l'âge ?

Combien de familles détruites pour le restant de leurs jours, avec un sentiment d'injustice devant l'incapacité de nos gouvernants à régler énergiquement le problème ?

De nouvelles actions menées par la Sécurité Routière sous l'impulsion du Ministre de L'Intérieur Nicolas SARKOZY vont dans le bon sens. Elles concernent tout d'abord le permis de conduire : l'épreuve passe de vingt deux minutes à trente cinq.

Instauration du permis probatoire de trois ans après l'obtention de ce dernier.

Le code de la route est également modifié : au cours de l'épreuve le candidat sera testé sur sa capacité à percevoir et à évaluer les risques. Le problème de la

sécurité routière c'est que chacun pense que c'est l'autre qui est responsable. C'est de ce cercle vicieux qu'il faut sortir. De nombreuses associations de victimes dénoncent la "trop grande clémence des magistrats". << Peut-être parce que nous pouvons être aussi à l'occasion des "délinquants routiers", nous avons parfois du mal à accepter que la délinquance routière soit une vraie forme de délinquance >>, rétorquent ces derniers!...

Il en va de même pour la délinquance routière que pour la petite délinquance, le fautif ne comprend sa peine que si elle est prononcée vite et clairement.

Depuis le début du mois de janvier 2003 le nombre d'accidents diminue de manière sensible (35% environ) ce qui représente deux cent vies épargnées et confirme une baisse significative depuis un an. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces bons résultats

qui sont le fruit d'une volonté gouvernementale. Il n'est jamais trop tard pour bien faire mais que de vies ont été gâchées; je condamne le fatalisme et l'immobilisme... Quelque fois il faut faire de grandes vagues pour que revienne le calme plat, de surcroît lorsqu'il s'agit d'une cause aussi sensible!...

Afin de mieux percevoir localement l'impact des accidents de la route, j'ai demandé aux Sapeurs Pompiers de Ganges, en l'occurrence au Capitaine ARNAL, de me faire parvenir les statistiques du Canton depuis l'an 2000. A savoir :

En 2000 : 61 accidents de la circulation
En 2001 : 62 " "
En 2002 : 52 " "
En 2003 : 10 " "
pendant les quatre premiers mois, si la tendance se confirme la baisse représentera 50% du total annuel ce qui est remarquable.

" Le centre ville. Ici ou ailleurs "

Réponse d'Emile MATHIEU

... J'ai lu avec beaucoup d'intérêt "Lo Publiaire" que je reçois régulièrement tous les trimestres ce dont je vous remercie.

Permettez-moi de faire quelques remarques sur l'article concernant "Le centre ville. Ici ou ailleurs". D'abord, je suis né à St Bazille en 1932, j'y ai vécu jusqu'à mon mariage, j'y ai de la famille, j'y vais régulièrement, mes parents et grands-parents y sont nés, y ont vécu et y sont décédés.

A mon avis la grosse erreur en premier lieu a été de déplacer la Poste et la Mairie sur le Chemin Neuf, une route départementale à grande

circulation, en toute saison et dangereuse pour les piétons qui s'y rendent. Je pense qu'on aurait pu trouver une autre solution pour installer en priorité la Mairie et la Poste dans le village.

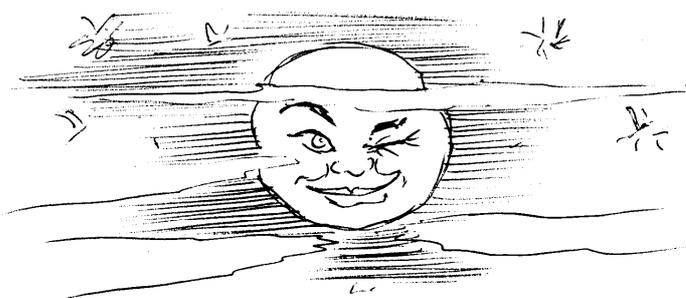
En ce qui concerne l'épicerie "BABET" située dans le local, 2 place du Christ dont je suis le propriétaire, je ne sais qui vous a donné la version et la raison de sa fermeture définitive, à mon avis ce n'est pas justifié pour preuve : depuis que j'ai mis sur la porte d'entrée "local à louer", je n'ai eu que le choix. De 10 à 15 personnes se sont manifestées, soit pour l'acheter, soit pour le louer, à

savoir 3 ou 4 associations, 2 commerces d'épicerie (preuve que c'est rentable) ainsi que 2 autres commerces. Par honnêteté à la famille CAIZERGUES et THERON, je n'ai pas souhaité y installer une autre épicerie, par contre j'ai loué pour un commerce qui m'a semblé le plus susceptible d'animer le centre du village en l'occurrence la place du Christ, qui s'y installera prochainement.

Je ne vous ferai pas d'autres commentaires mais je me tiens à votre disposition si vous souhaitez avoir de ma part d'autres renseignements.

Quand la lune est venue voir Marie

Conte de Jean SUZANNE



Marie était une petite fille rêveuse. Elle passait des heures sur son banc, dans le jardin, immobile, à écouter le chant des oiseaux, à suivre des yeux le cheminement d'un nuage, et surtout à contempler le visage de la lune. Elle rêvait et se disait que, peut-être un jour, quelqu'un descendrait de là-haut pour venir la voir, elle, Marie. Elle savait que c'était impossible, mais justement, l'avantage du rêve, c'est qu'il peut vous offrir des cadeaux que personne ne pourra jamais vous faire. Alors, pourquoi pas ? Or, ce jour-là, de son banc, elle a entendu la sonnette de la porte.

- Qui est là ?" demande maman dans l'interphone. Une petite voix d'enfant répondit :

- Je voudrais voir Marie"

- Qui es-tu reprit maman ?". Silence. Puis la réponse est venue, hésitante,

- Heu...ben... Je ne sais pas". Maman a pressé le bouton pour ouvrir la porte pensant que c'était un petit camarade de Marie. Celle-ci s'est levée et est venue à sa rencontre,

- Bonjour, dit-elle".

- Bonjour lui répondit le visiteur.

- Qui es-tu ? dit Marie. - Je ne sais pas" répondit l'autre. Il avait de grands yeux bleus étonnés. Ses mains minuscules trituraient une

pâquerette qu'il avait cueillie en chemin. Il la leur offrit. Mais d'où viens-tu ? - "De la lune" dit le garçonnet. Marie sourit. Elle jeta un coup d'oeil vers le ciel où la lune, pleine ce jour-là, semblait lui faire un clin d'oeil. - "Ca fait un long voyage" dit-elle en secouant la tête. - "Pas tellement, tu sais." - "Quand même ! Et tu es venu comment ? "Ben, à pied bien sûr." "Tu voulais me voir. C'est que tu me connais ?" - "Non. C'est une dame qui passait qui m'a dit de venir ici pour voir Marie". - "Elle t'a dit pourquoi ?". - "Elle a vu que je m'ennuyais, tout seul sur le chemin. Elle m'a dit << Marie, c'est une gentille fillette, elle s'occupera de toi. >>" - "Bien sûr. Mais tes parents vont s'inquiéter s'ils ne savent pas où tu es. Au fait, ils sont

où tes parents ?" - "Ils sont restés près de la lune. Et moi je suis parti me promener pendant que maman préparait le goûter." - "Qu'est-ce qu'ils font tes parents ?" - "Ils s'occupent des bêtes. Et aussi ils sautent en l'air, ils montent vers le ciel, ils se balancent, ils tournent et après, des fois, ils se cachent et, en sortant, ils envoient des étoiles partout" et il riait en disant cela. Marie riait aussi, ravie et étonnée à la fois. A aucun moment elle n'a douté de ce qu'il disait. Il avait l'air tellement innocent. Il ne pouvait pas mentir. Et pourtant ! La lune est bien loin, bien haut. On n'a jamais entendu dire que quelqu'un en soit descendu. Il serait le premier ? Comment aurait-il fait ? De toutes façon, il y a des hommes qui y sont



allés, on les appelle des astro... ou des cosmo...nômes. Mais ils n'y ont vu personne. De toute façon, s'il y avait des êtres vivants sur la lune, ils ne seraient pas comme nous. Ils seraient plus petits... ou plus grands. Ils auraient des antennes sur la tête... ou un seul œil... ou des ailes dans le dos. En tout cas, ce petit garçon, il n'a rien de tout ça. Il est comme tous les petits enfants...normal. Alors ?

- "Ils sont loin tes parents ?"
- " Oh non ! pas beaucoup. Tu veux venir les voir ?" - "Pourquoi pas ? Maman, je vais jouer avec lui sur le chemin. - "D'accord dit maman. Mais ne t'éloigne pas trop. Et Marie est sortie avec le petit "lunaire". Ils ont pris le chemin le long de la forêt jusqu'à l'entrée du village. Arrivés sur la place, surprise : au milieu, une grande tente et trois roulottes, avec une corde tendue tout autour.

- "Qu'est-ce que c'est ? " demande Marie. - "Tu vois bien, c'est un cirque" lui dit une passante..."tu n'en as jamais vu ?" - "Non, c'est la

première fois ! - "Là, c'est ma maison qui roule" explique le garçon. - "Voilà maman !" Une femme en maillot émeraude s'avance. - "Tiens, te voilà dit-elle en le prenant dans ses bras. Et tournée vers Marie elle demande - "Et elle, qui c'est ?" - "Moi, c'est Marie. Mais lui je ne sais pas son nom" - C'est "je ne sais pas" dit maman. - "C'est un drôle de nom" dit Marie. - "C'est son papa qui le lui a choisi. Quand j'ai su qu'il allait naître, j'ai demandé à son père, on l'appellera comment, notre enfant ? Il m'a répondu "je ne sais pas". Et ça lui est resté. Mais il faut que j'aie m'entraîner dit-elle en posant "je ne sais pas " par terre et en allant vers la tente <<allez prendre votre goûter dans la lune. Il vous attend. A tout à l'heure. >> - "Dans la lune ? " interrogea Marie. - "Oui, dans la maison qui roule. C'est son nom dit "je ne sais pas" en montrant une pancarte au dessus de la porte où il est écrit "ICI, la lune". Ils entrèrent dans la lune, s'installèrent autour de la petite table et mangèrent

les tartines de confiture. Sur les murs, Marie admiraient les photos : des trapézistes, des chiens savants, des clowns...etc... - "Si tu veux, tu pourras venir les voir ce soir" lui dit "je ne sais pas" Tu verras, c'est formidable. En effet, le soir à 21 heures, Marie était assise entre ses parents, parmi les villageois venus assister au spectacle sous la tente du cirque. Sous la voûte sombre, une belle lune blanche veillait. Autour, une foule d'étoiles. Au milieu des étoiles, voltigeaient deux trapézistes en maillot émeraude. A un moment donné, ils disparurent derrière la lune et en ressortirent en aspergeant tout le cirque de bouquets d'étoiles scintillants ce qui déclencha un tonnerre d'applaudissements.

Depuis ce jour, quand Marie est assise dans le jardin et qu'elle regarde la lune elle rêve du petit "je ne sais pas" qui est reparti ailleurs. Le reverra-t-elle un jour ? Là-haut dans le ciel, la lune semble toujours lui faire un clin d'œil pour dire "peut-être, qui sait ? "

SAINT BAUZILLE

Jean François ISSERT

Le village s'étire le long de la rivière, au dessous de THAURAC, à l'est du pic d'ANJEAU. A l'ouest, la SERANNE, imposante et altière contemple la BUEGES rouler ses calmes eaux.

Il est modeste et accueillant Saint Bauzille. Sa Grand-Rue médiane est sa vivante artère. L'été, les touristes qui y trouvent asile contribuent à en faire un village prospère.

Aux temps anciens, la vigne et la bonneterie en avaient fait une commune conquérante où l'on aimait bien vivre, un peu en autarcie. Mais, la crise a sévi de façon percutante...

Désormais, le village fait l'apologie des activités sportives et de plein air.

L'escalade, le VTT et la spéléologie y sont pratiqués de façon régulière.

A mi-parcours de sa source à la mer, l'Hérault majestueux borde notre village. Les canoës-kayaks, à deux pas du rivage, flottent lentement sous nos yeux grands ouverts.

SAINT BAU, c'est nos vingt ans, nos illusions perdues, c'est "Biscan Pas", son club du troisième âge, "Les Lutins Cévenols", le vieux pont "suspendu", ses anciennes ruelles, datant du moyen âge.

C'est son Foyer Rural où l'on aime danser, C'est son plan d'eau où, l'été, l'on est bien, ses berges empierrées si longtemps en chantier. SAINT BAU ! UN MERVEILLEUX VILLAGE. et C'EST LE MIEN.

PROJET : Familles et animation de la vie locale.

Contexte local :

L'association SCJ du Thaurac met en place des activités socioculturelles et éducatives en direction des enfants de 6 à 17 ans, depuis plusieurs années.

Le CLSH et les séjours de vacances, sont d'autant d'observatoires concrets pour mesurer la difficulté de l'enfant ou son épanouissement familial.

Nous avons remarqué qu'à chaque fois qu'une difficulté (relationnelle, de comportement...) avec un enfant apparaît, il suffit d'évoquer le problème avec les parents, pour qu'ensemble nous trouvons une réponse. Bien sûr il y a des échecs.

Certains parents n'hésitent pas à nous faire part de leurs difficultés dans leurs relations avec leurs enfants. Nous avons donc mis en place des espaces de rencontres parents enfants, où tous vivent des moments conviviaux, en dehors de la maison, et en rencontrant d'autres parents, d'autres enfants. Il s'agit de sorties familles pour aller voir des spectacles de grande qualité.

Ces sorties ont, entre autres échanges, permis d'échanger sur les pratiques éducatives des uns et des autres, et faire émerger des questionnements sur la fonction parentale.

Certaines personnes ou groupe de personnes nous interpellent pour les aider à monter un projet culturel, ce qui a permis la mise en

place d'une chorale, et d'un atelier danse adultes, où les parents sont les acteurs de l'action, et responsables de son déroulement.

Contexte générale :

Maltraitance des enfants, délinquance juvénile, suicide des jeunes, conduites à risque, drogues, agressions d'enseignants, violences des mineurs..., autant de phénomènes de société inquiétants, pour la plupart dus à la dégradation du lien entre parents et enfants, mais aussi aux phénomènes d'exclusion qui ne cessent de croître : chômage, précarité, misère intellectuelle, qui frappent de plein fouet les familles, les rendent plus vulnérables, et cassent les réseaux de voisinage.

Il est donc du devoir de chaque structure agissant dans le champ social de se mobiliser et imaginer avec les familles, des actions aidant les parents et les enfants le plus tôt possible, leur évitant ainsi beaucoup de problèmes.

Objectifs généraux :

- Rétablir le lien social par le développement des réseaux de voisinage

- Favoriser les échanges de pratiques éducatives entre parents, entre professionnels et parents, entre parents et enseignants.

- Aider au règlement des conflits parents ados.

- Renforcer et valoriser les compétences parentales (par la formation à la parentalité)

- droits de l'enfant

- droits de la famille

- Créer des espaces de rencontres et d'échanges parents enfants

- Construire un réseau local mobilisable

- de voisinage

- de partenaires engagés dans

l'accompagnement des familles

Pistes de travail :

- Groupe de parole : permettre à chacun d'être ressource pour l'autre...

- Activités parents enfants : sorties, jeux, échanges internationaux familiaux, pêche...

- Espace ressources multimédias : création d'un site Web sur nos villages (images, mémoires, infos pratiques...) accès et découverte des nouvelles technologies du multimédias...

-Ateliers culturels parentaux : être bien dans sa peau pour être bien dans sa fonction parentale (théâtre, danse, lecture, chorale, rencontres-débats...)

- Repas de quartier...

Une première rencontre avec des habitants et associations locales a pu peaufiner le projet. Toutes les personnes qui souhaiteraient apporter leur idée, leur contribution seront les bien venues.

Sport, Culture, Jeunesse du Thaurac, Maison des Associations, place du Christ, 34190 St Bauzille de Putois.

Sur 212 exemplaires de ce sondage d'opinion sur votre journal qui vous ont été envoyés avec l'invitation à la réunion annuelle du 15 mars 2003, 41 réponses nous sont parvenues à ce jour. J'ajouterai quelques personnes que j'ai rencontrées au cours de mes promenades dans le village, qui m'ont dit sans que je les interpelle sur ce sujet, "Je ne l'ai pas rempli, parce que je lis tout avec plaisir et continuez comme cela".

La réunion du conseil d'administration du 15 mai 2003, nous a permis de commenter vos appréciations : je vais vous les dévoiler en commençant par les plus flagrantes :

- 1 : *Attendez-vous chaque parution avec impatience ?*

OUI : 37/41

- 2 : *Collectionnez-vous chaque numéro ?*

OUI : 30/41

- 3 : *Quels sont les articles que vous ne lisez pas ?* Pas de réponse : **30/41** dont 9 avec la précision "Je lis tout"

Si nous reportons ces réponses sur l'ensemble de nos lecteurs, cela voudrait dire que les 3/4 d'entre vous sont entièrement satisfaits de votre journal que nous avons l'immense plaisir de vous présenter chaque trimestre.

Entrons donc dans le détail :

A la question, *"Dans l'ensemble, la présentation vous convient-elle ?"*

Très bonne : 19, Bonne : 22, *"Les illustrations sont-elles suffisantes ?"*

Oui : 28, Non : 11

Allons encore un peu plus loin dans votre choix de lecture : *"Quels sont les articles que vous préférez lire ?"*

Articles de fond : **20/41**

Articles d'actualité : **13/41**

Petits articles : **12/41**

Textes officiels : **11/41**

Quels sont les articles que vous ne lisez pas ? Sur les 10/41 qui se sont exprimés, "les jeux", les 30 autres comme je l'ai relaté au début de cette article ont répondu **"je lis tout ou tout m'intéresse"**,

"Dans les quatre derniers numéros, citez les 4 articles qui vous ont le plus marqué ?", 13 personnes ont répondu, les 28 autres lisent tout. 20 articles différents ont été cités, avec un léger avantage à "Sonnez clairons, battez tambours" et "La tour de LAGER".

Ils résument fort bien ce sondage, vous aimez l'histoire de votre village et les paysages qui l'entourent. Sans oublier les articles de fond et les textes officiels, ce qui nous pousse à, bien sûr, continuer dans ce sens sans pour cela nous endormir sur nos lauriers. Nous ajouterons un peu plus d'articles sur l'actualité, la vie de tous les jours, nos tracas, nos joies, c'est à dire du journalisme au quotidien, en sachant qu'une revue trimestrielle ne peut pas coller à l'évènement, seulement vous en faire la description et le commenter avec le recul nécessaire, ce qui finalement est une bonne chose.

Le Sondage,

Jacques DEFLEUR

Pour conclure je ne peux m'empêcher de vous faire part de quelques encouragements que vous avez bien voulu nous prodiguer

M. Guy REBOUL : *"Les St Bauzillois habitant le village ne savent pas avec quelle joie les St Bauzillois exilés reçoivent cette bouffée d'air du Pays Natal..."*

Mme Marie-Madeleine MINET : *"Continuez à être intéressant. Aucune critique, que des compliments et remerciement à tous."*
Sans signature : *"Continuez, vous faites du bon travail"*.

M. Didier GOUNELLE : *"Toujours très sympa de connaître la vie, les évènements des villages avec lesquels j'ai partagé les chemins de la vie."*

M. J. WILLMOT (*Grande Bretagne*) : *"Chez nous dans la bibliothèque publique, il y a une boîte où on peut déposer les magazines qu'on a lu, pour les autres personnes. C'est libre, c'est une bonne idée ! Ainsi quand nous l'avons vu, Lo Publiaire va dans cette boîte, et qui sait où il va finir !"*.

Vous voyez notre bonheur est complet, vos réactions, vos encouragements, nous poussent en avant et nous aident à poursuivre, au nom de toute l'équipe je vous remercie et vous promets de travailler encore plus.

L'Association Entraide du Thaurac

Vive "l'Entraide du Thaurac".

Oui ! l'oeuvre de Nanette RENAUD fleurit et porte ses fruits : la "braderie" a connu en ce mois de mai un succès magnifique, grâce à l'active bonne volonté de toute une équipe motivée, et de tous ceux qui ont pu nous aider. Comme chaque année, la totalité de notre recette, soit 2.760 euros (18.000 F.) a été distribuée, par le biais d'associations d'entraide humanitaire, à travers le Monde, aux déshérités, surtout des enfants (dont notre filleule : SARANYA, en Inde du sud). Merci à tous et à l'année prochaine,

Pour l'équipe, Louise GRANIER.



Il faisait très chaud, ce soir là, vendredi 27 juin 2003. 21 heures. Devant la salle polyvalente, le parking étant complet et la foule des parents et amis attendait que la salle polyvalente soit ouverte. Sur le coté, par la porte de la salle de gym, on voyait les danseuses se préparer, en collant ou tutus, toutes petites, mignonnettes, ou plus grandes, adolescentes déjà jeunes filles ou adultes, un peu excitée par l'attente du début du spectacle.

Puis la soirée a commencé. La salle s'est remplie en un clin d'oeil, dans la chaleur de l'été et de l'enthousiasme.

On a commencé par les plus jeunes danseuses. "L'Étoile Russe", "les papillons". Ce dernier terme convenait tout particulièrement à ces petits "bouts de chou" attentifs, sérieux, pleins de finesse et de grâce.

Avec Variation Jazz sur Caleen ANDERSON, Senioritas et Variation Jazz sur Missy ELLIOT, ce sont des

plus grandes ou des danseuses confirmées qui nous ont enchantés dans le classique ou le moderne, par la beauté, la rigueur, le rythme, l'élégance de leurs mouvements, que ce soit en groupes importants et cohérents ou plus réduits et plus élaborés.

Ensuite, on a eu droit à une pièce de théâtre "La Princesse POULE", où une belle princesse "gentille, intelligente et d'une grande beauté" s'était mis en tête qu'elle était une poule : 10 acteurs dont la conteuse et d'amusantes péripéties pour trouver la solution à cette originale impasse, que le petit groupe a interprété avec beaucoup de cœur.

Après l'entr'acte, on a repris la danse avec "Danser le Monde", Variation Jazz sur BJÖRK, Arc en Ciel, Flocon, Rétro-Néo, interprétés par de gracieuses adolescentes et de remarquables danseuses, en groupe ou en trio. Et on a terminé par un superbe et grandiose final où toutes, des plus petites aux plus âgées, nous ont offert un magnifique Jazz. Grands et petits, jeunes ou moins jeunes, amis ou parents, acteurs ou spectateurs, tous ont éprouvé, ce soir là, un plaisir qu'ils ne sont pas près d'oublier. Mais, en deçà du spectacle lui-même, il ne faut pas oublier tout le travail de préparation qu'il a fallu faire tout au long de l'année, de la part des jeunes et des moins jeunes, et surtout de la part des adultes, professeurs ou pédagogues qui les ont encadrés avec beaucoup de compétence, de tact, et d'efficacité.

Merci de tout cœur particulièrement à l'association "Sport, Culture, Jeunesse du Thaurac" qui a su s'investir à fond auprès de nos jeunes et, notamment, a su prendre le relais pour les activités de danse, en attendant un nouveau départ avec l'association K'DANSE ...

...pour le bonheur de tous,
BRAVO.



L'association K'DANSE
à le plaisir de vous informer que
l'activité danse va continuer sur
St Bauzille de Putois. Rendez
vous à partir du 10 septembre
pour les inscriptions

Vous avez été quatorze personnes à réaliser cette année ce concours un peu moins nombreux que l'année dernière.

Comme pour la dernière version aucun sans faute ! La question la plus difficile au regard des résultats était une question géographie concernant les communes voisines avec 3 bonnes réponses sur 14 et même résultat avec la question historique du bois de St Mécisse. Quand à la question 17 sur l'usage de cette ouverture dans le portail au 4 rue du Temple vous n'y aviez pas trouvé aucune difficulté 11/14.

Dans l'ensemble les résultats sont très serrés et nous avons dû user de la question subsidiaire pour départager les concurrents et établir un classement.

Nous avons reçu une quantité importante de propositions de questions pertinentes pour un nouveau jeu. Ce que nous ne manquerons pas de vous faire partager dans le prochain jeu.

Félicitations à tous.

Les gagnants sont :

1^{ère} Prix - Mlle ABRIC Pauline de Montpellier avec 28,5 points sur 31 gagne deux bons d'achat d'une valeur de 15€.

2^{ème} Prix - Mme GAY-ABRIC Régine de Castelneau le Lez avec 28,5 points sur 31 gagne un bon d'achat d'une valeur de 15€.

3^{ème} Prix - Melle TRICOU Claire avec 28 points sur 31 gagne un bon d'achat d'une valeur de 15€.

4^{ème} Prix - M. GIRARD Sébastien avec 27 points sur 31 gagne un bon d'achat d'une valeur de 15€.

5^{ème} Prix - Mme GIRARD Marie-José avec 27 points sur 31 gagne un bon d'achat d'une valeur de 15€.

Cette année avec l'aimable participation des producteurs de vin de notre région nous avons pu **récompenser l'ensemble des participants** au jeu par des lots de vin et nous les en remercions.

Nous vous communiquerons sur les prochains numéros les réponses aux questions du jeu.

Thierry CELIE

Ont participé à la confection des lots :

COMMEIRAS Christian, La Vielle Montoulieu.

Caveau du Cousteraou ouvert tous les jours
Tél : 04 67 73 31 25

DAMAIS Laurent, La Plaine Montoulieu.
Caveau ouvert tous les jours sauf le dim.
(pendant les vacances scolaires).
Tél : 04 67 73 70 21

GAY Roland, Hameau de Valrac Agonés.
Caveau ouvert tous les jours
Tél : 04 67 73 74 81

Cave Coopérative de St Bauzille, ouverture les mercredi après midi tous les 15 jours.
Tél : 04 67 73 70 11

Vendredi dernier, à la salle polyvalente, s'est déroulé le spectacle de fin d'année des Ecoles de danse Flamenco.

Avant de commencer le spectacle, l'association en la personne de Antonio CHIQUERO, a tenu à remercier Monsieur le Maire et Monsieur le Président de l'OMS qui ont permis que cette soirée puisse avoir lieu. A son tour, Monsieur ISSERT, Président de l'OMS a souhaité une bonne soirée à tous et a remercié l'association.

Pour cette "Noche de baile" la participation des Ecoles de St Bauzille de Putois, Montpellier, Le Vigan, et Lézan fit de cette soirée un véritable succès.

Tous les élèves (une cinquantaine) ont dansé des tangos flamencos, sévillanes, bulérias, rumbas flamencas et alégrias, produit de leur travail assidu tout au long de l'année. L'ambiance était très chaude ; les éventails s'agitaient au rythme de la musique. Les chanteurs Clara TULEDA et Daniel ANDRES étaient accompagnés à la guitare par Antonio CHIQUERO et Lionel aux percussions.

Avant et pendant tout le spectacle on pouvait se désaltérer et manger les fameuses "tapas".

Pour clôturer le spectacle, le professeur de danse Sylvie (Juana RODRIGUEZ) a exécuté une prestation de flamenco qui fit lever les

nombreux spectateurs qui l'ont applaudie très fort avec "la palma".

Notons au passage, la prestation de son fils Benjamin, qui fut très appréciée.

Excellente soirée dans une salle magnifiquement décorée avec des éventails, des mantilles, et autres accessoires qui rappelaient l'Espagne, et qui a donné envie à de nombreuses personnes de s'inscrire au cours de danse à la rentrée prochaine.

Françoise THEROND

Présents Mrs CHAFIOL Guilhem, CAZALET Eric, CLAUDE Gérard, APARISI Hubert

PONS Nicolas, Mmes SEBASTIA Marjorie, THARAUD Laurence

Absents excusés : Mme ANTHAMATTEN Anne Marie, LEONARD Anne Marie, Mr CORVEZ Michel, LEBON Cédric

1) **Vote du compte administratif 2002**

Monsieur Cazalet, adjoint aux finances présente le compte administratif de l'année 2002.

Après lecture et commentaire par chapitre, les comptes sont approuvés à l'unanimité

En section de fonctionnement,

les Dépenses = 189307.67 €

Les Recettes = 245323.49 €

Soit un excédent de 56015.82 €

En section d'investissement,

les dépenses = 89218.51 €

Les recettes = 145985.07 €

Soit un excédent de 56766.56 €

Le résultat de clôture de l'année 2002 présente un déficit de 14635.45 € en section d'investissement et un excédent de 56016.42 € en section de fonctionnement.

2) **Affectation du résultat 2002**

Monsieur Cazalet propose d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement 2002 à l'investissement 2003.

Après délibération et à l'unanimité, compte tenu des projets à réaliser, le conseil décide d'affecter la somme de 56000 € au crédit du compte 1068 "Affectation du résultat"

03) **Vote du Budget primitif 2003**

Monsieur Cazalet présente les propositions de budget primitif pour l'année 2003

Il s'équilibre de la façon suivante :

Section de Fonctionnement :

Dépenses = Recettes =

240500.00 €

Section d'Investissement :

Dépenses = Recettes =

777050.00 €

Après délibération, le budget primitif 2003 est approuvé à l'unanimité.

04) **Vote des taux d'imposition**

Monsieur le maire informe les conseillers qu'il y a lieu de fixer les taux des contributions directes nécessaires à l'équilibre du budget. Toutefois, ne souhaitant pas augmenter les charges fiscales, il propose de reconduire les taux votés l'an dernier

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux qui restent donc:

Taxe d'habitation : 2.00 %

Taxe sur le foncier Bâti : 4.00 %

Taxe sur le foncier N/Bâti: 6.11 %

Taxe professionnelle : 2.40 %.

05) **Tarifs 2003**

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils souhaitent modifier les tarifs publics.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil décide de ne pas modifier les tarifs publics qui sont :

Camping :

-Prix par jour et par personne : 5.00 €

-Enfant de moins de 12 ans : 2.50 €

-Emplacement par jour avec : 2.50 €

électricité

Piscine :

-Ticket à l'unité : 2.00 €

-Ticket par 10 : 14.00 €

-Abonnement : 26.00 €
+ 1.5 € / enfant
(Montoulieu seulement)

Eau

- Abonnement de 100.00 €

- Consommation 0.31 €/ m3

Ordures Ménagères

66.32 € /foyer / an

06) **Raccordement au réseau d'assainissement**

Monsieur le maire expose que le Hameau de La vielle et celui de l'église sont équipés d'un réseau d'assainissement. Les

constructions ont obligation de se raccorder. Ce raccordement est gratuit pour les habitations existantes qui disposaient déjà d'un assainissement autonome

pour les habitations nouvelles.

Il convient de définir le montant du raccordement au réseau public. Le conseil, après délibération, décide à l'unanimité de fixer le raccordement par nouvelle habitation à 750 €

07) **Subventions 2003**

Montant global de 7000 € est voté à l'unanimité. La répartition individuelle sera faite ultérieurement.

Subvention Ecole Privée Ste Baudile : Mr le Maire expose la demande de subvention de l'école Ste Baudile justifiée du fait qu'elle reçoit un enfant de Montoulieu.

Le Conseil décide par 6 voix pour et une contre d'allouer la somme de 150 € pris sur les crédits du compte 65748.

08) **Convention avec le Conseil Général**

Mr le maire donne lecture de la convention d'entretien des aménagements bordant le CD 108 avec le conseil général.

Lors du débat qui suit, le conseil municipal pense que la convention va plus loin que ce qu'il était prévu initialement, notamment pour l'entretien de la piste cyclable.

La question est ajournée à l'unanimité. Mr le maire est chargé de prendre contact avec les services du conseil Général

09) **Autorisation de défendre devant la Cour de Cassation et désignation d'avocat**

Contentieux relatif aux infractions commises par Monsieur André COMMEIRAS en matière d'urbanisme sur leurs parcelles A 339 (ex A 70) et A 71 situées lieu-dit "Les Carmes " 34190 MONTOLIEU.

- Arrêt de la cour d'Appel de MONTPELLIER du 05 Mars 2003

- Pourvoi de Monsieur André COMMEIRAS du 06 Mars 2003

- Autorisation de défendre devant la Cour de Cassation

- Désignation de la SCP NICOLAY – LA NOUVELLE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal QUE, dans un arrêt n° 391 du 05 Mars 2003, la Cour d'appel de

MONTPELLIER, Chambre des Appels Correctionnels, a jugé que :

Monsieur André COMMEIRAS, domicilié Hameau de la Vielle, 34190 MONTOULIEU, a commis sur les parcelles cadastrées Section A 339 (ex 70) et A 71 situées lieu-dit "Les Carmes" 34190 MONTOULIEU plusieurs infractions au Code de l'urbanisme :

-Infraction à l'article L 421-1 du Code de l'urbanisme : défaut de permis de construire pour la construction du local de restauration "Le Phénix" et de sa terrasse, de quatre bâtiments entourant un mobil home sédentarisé, ainsi que des deux hangars en tôle ondulée.

-Infraction aux articles L 422-2 et R 422-2 : défaut de déclaration de travaux pour la construction d'un bassin piscine et d'un mur de clôture.

Monsieur André COMMEIRAS a formé le 06 Mars 2003 un pourvoi en cassation contre cet arrêt. La commune doit donc défendre devant la Cour de Cassation. Le conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

Décide, conformément aux propositions de Monsieur le Maire, de défendre l'arrêt de la Cour d'appel de MONTPELLIER du 06 Mars 2003 devant la Cour de Cassation, suite au pourvoi de Monsieur André COMMEIRAS du 06 Mars 2003.

Accepte de prendre en charge les frais inhérents à cette affaire. Désigne comme avocat la Société Civile Professionnelle d'Avocats NICOLAY – LANOUELLE, 11 Rue de Phalsbourg, 75017 PARIS

Situation Camping "le Bosquet" Snack "Le Phénix"

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à une modification parcellaire au camping "le Bosquet", l'état parcellaire actuel ne correspond plus aux déclarations faites en mairie concernant le camping à la ferme.

Etant données les procédures en cours et la complexité de ce dossier, Monsieur le Maire propose de consulter la SCP

COULOMBIE- GRAS – CRETIN pour nous conseiller dans la démarche à suivre et les éventuelles poursuites à engager.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire A contacter la SCP COULOMBIE GRAS CRETIN

A effectuer les démarches nécessaires

A signer les pièces nécessaires à la conclusion de ce dossier

Accepte de prendre en charge les frais inhérents à cette affaire

Désigne comme avocat la Société Civile Professionnelle d'Avocats COULOMBIE – GRAS-CRETIN demeurant Immeuble L'astrée, 255, Rue de l'acropole, 34000 MONTPELLIER mêmes jour, mois, an que dessus

10) Délimitation des zones foncières ayant un intérêt communal en tant qu'espace naturel sensible en prévision de les acquérir

Mr le Maire expose qu'il est nécessaire de prévoir les zones que la commune a intérêt d'acquérir. Plusieurs zones sont concernées et ont déjà donné lieu à des débats.

1) Massif du bois de Monnier : Cette zone naturelle de plusieurs milliers hectares s'étend sur six communes. La partie sur la commune de Montoulieu est d'environ 800 HA dont 200 sont propriété de la commune. Au regard de l'impact environnemental de l'intérêt faunistique et floristique de ce massif et des réserves en eau de son sous-sol, cette zone est dans sa majorité Classée boisée.

Afin de préserver ces espaces, d'en permettre l'accès à tous et d'y maintenir ses traditions, il convient que la commune puisse acquérir en priorité ces bois ainsi que les bâtiments nécessaires à l'utilisation pastorale. Une action intercommunale va être entreprise avec la commune de St Bauzille du Putois et les éventuelles autres communes qui le souhaitent afin de créer une structure qui gèrera l'ensemble du Massif de Monnier. Le conseil ouï l'exposé du maire et après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité le projet, -Juge d'intérêt communal d'acquérir les bois et bâtiments du

Massif de Monnier qui a pour limite les communes de St Bauzille de Putois, Ferrières les Verreries, Pompignan, St Hippolyte du fort, La Cadière, et la zone boisée de Montoulieu

-Approuve à l'unanimité la démarche de mener une action intercommunale pour la gestion de cet espace à protéger.

Plan joint .

2) Bande de terrain entre les biens communaux de Bruyère et de l'Eglise

Mr le maire expose qu'il est nécessaire de prévoir d'acquérir la bande de terrains situés entre les propriétés communales de l'Eglise et de Bruyère soit les parcelles cadastrées section D numéros 59,60, et 61.

Cela permettra d'avoir un lien et un accès avec l'espace naturel communal et ouvert au public de Bruyère et le centre du village et le camping.

Le conseil municipal, ouï l'exposé du maire et approuve à l'unanimité la nécessité d'acquérir les parcelles dénommées ci-dessus en cas de vente.

3) Recherche d'un immeuble le long du CD 108

Le conseil municipal, dans le cadre de l'harmonisation de la signalétique des activités de Montoulieu, souhaite acquérir un immeuble de préférence à l'entrée de la commune afin d'y installer un point d'information touristique. A l'unanimité, le Conseil charge Monsieur le maire de trouver un endroit adéquat et de réfléchir sur l'aménagement .

11) Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle l'importance de la réunion du conseil municipal du 04 avril 2003 qui a pour ordre du jour principal la présentation et le débat des grandes lignes du PLU surtout pour les quelques conseillers municipaux qui n'ont pas suivi les nombreuses réunions de travail.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 23 heures 30.

Présents : J. CAUSSE, M. MARTIAL A. BERTRAND E. PETRIS, H. POISSON Ph. LAMOUREUX, E. BOURGET, P. TRICOU, Mme M.C. ESPARCEL M.J, Mme GRANIER Suzanne Mme CAIZERGUES excusée donne pouvoir à M. CAUSSE J.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Monsieur le Maire fait donner lecture du compte administratif de la commune qui se traduit par les résultats suivants :

fonctionnement : excédent global : 21730.33
investissement : excédent global : 54226.75

Après avoir détaillé les chapitres et articles de ce document, identique en tous points au compte de Gestion, le Conseil municipal, M. Le Maire s'étant retiré, adopte le compte administratif qui lui est présenté, et approuve le compte de Gestion de Mme le Receveur Municipal.

Affectation des résultats

Le Conseil Municipal décide de reporter la somme de 6730.33 euros au compte 002 de la section de fonctionnement et d'affecter la somme de 15 000 euros au compte 168 excédent de fonctionnement capitalisé.

COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE DE L'EAU

Monsieur le Maire fait présenter les résultats du service d'alimentation en eau potable qui fait ressortir les résultats suivants :

fonctionnement : excédent global de : 2065.48 euros
investissement : excédent global de 20 727.18 euros.

Le compte administratif du service, en accord avec le compte de gestion est adopté à l'unanimité, par le Conseil Municipal, en l'absence de M. CAUSSE. Le Conseil Municipal

adopte également de compte de gestion de Mme le Receveur Municipal.

Affectation des résultats :

le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité du résultat d'exploitation au compte 106

COMPTE ADMINISTRATIF CCAS

Monsieur le Maire fait présenter les résultats du compte administratif du CCAS, égal en tous points au compte de Gestion de Mme le Receveur Municipal.

Les résultats sont les suivants :
fonctionnement : excédent : 958.71 euros.

Affectation des résultats :

l'excédent est reporté intégralement au compte 002 de la section de fonctionnement

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE LA COMMUNE.

Monsieur le Maire fait donner lecture des propositions pour le budget supplémentaire de la commune qui s'équilibre de la manière suivante :

Fonctionnement : recettes et dépenses : 7230 euros
investissement : recettes et dépenses : 69226

détail des subventions et participations diverses

participations : les participations restent identiques à celles de 2002, à savoir
centre aéré : 6 euros par journée/enfant
colonies : 6 euros par jour/enfant

participation au fonctionnement des écoles privées : 230 euros par élève.

voyages d'étude : 40 euros par enfant et par an pour toute action dépassant 60 euros

subventions :

le tableau des subventions, annexé au budget, est établi à l'unanimité, sauf en ce qui

concerne la subvention au syndicat de chasse qui est adoptée par 5 voix pour 4 voix contre et 1 abstention

taux des taxes locales

En confirmation de la décision prise lors du budget primitif, les taux sont les suivants :

Taxes d'habitation 3.44
foncier bâti 5.15
foncier non bâti 24.89
taxe professionnelle : 5.55

BUDGET PRIMITIF SERVICE AEP

Monsieur le Maire fait donner lectures de propositions pour le budget du service qui s'équilibre de la manière suivante :

fonctionnement : recettes et dépenses : 5027 euros
investissement : recettes et dépenses : 25 365 euros.

Le budget est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF DU CCAS

Le budget s'équilibre en fonctionnement, en recettes et dépenses à 1 458 euros.
Le budget est adopté à l'unanimité.

DIA

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de deux déclarations d'intention d'aliéner concernant l'échange CAUSSE/JOLICOEUR et la vente d'un terrain du lotissement. Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter.

Conseiller Municipal chargé de la Défense

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de la Préfecture demandant qu'un conseiller municipal soit spécialement nommé pour être en charge des questions de défense. Le Conseil Municipal désigne Monsieur Etienne

PETRIS.

QUESTIONS DIVERSES

Sport culture jeunesse du Thaurac :

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de cet organisme demandant une aide pour du mobilier de bureau, suite à son emménagement dans de nouveaux locaux.

Communauté de communes - entrée de la commune de Sumène

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande officielle de la commune de Sumène d'adhérer à la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises.

Travaux du presbytère

Notre demande de subvention au titre de la DGE

Il n'a pas été retenue. Il convient désormais de prendre une décision quant à la poursuite du projet de rénovation de ce bâtiment.

Demandes d'installation de M. Bottier et de Western Canoë

Monsieur le Maire donne lecture des lettres adressées par le Service de l'Urbanisme (Direction Départementale de l'Équipement) à chacun des demandeurs.

Natura 2000 :

Michel Martial est appelé à commenter la proposition de Zone de Protection Spéciale (mise en oeuvre de la Directive Oiseaux - directive n° 79-409 CEE) proposées par Natura 2000. Notre territoire n'est pas concerné par cette directive. Il convient cependant de rester vigilants sur toutes les propositions.

OGM

Emile Bourget demande qu'on mette à un prochain ordre du jour la décision sur l'interdiction des OGM sur le territoire de la commune.

Siictom

André Bertrand donne le compte rendu de la dernière séance du Conseil Syndical. Il relate le contentieux qui oppose le Syndicat et M. PLAS.

Ponts

Pont de Valfleury

l'adjudication pour les travaux du pont de Valfleury aura lieu dans le courant de l'automne ou de l'hiver prochain.

Pont suspendu

les travaux sont prévus pour 2004/2005.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h

O.M.S.

MOTS CROISES

Réponses

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	M	I	R	E	V	A	L	
2	A	R	O	M	A	T	E	S
3	R	O	T		S	A	G	E
4	S	N	O	B	E	R	A	S
5	E	I	R	E			L	
6	I	Q		L	A	P	I	N
7	L	U	X	I	E	U	S	E
8	L	E		E	R	R	A	S
9	E	S		R	E		S	S

Réponse du 1 horizontal : Le muscat bien sur fait la réputation de cette ville.
H vertical : Le fameux Elliot Ness, décédé récemment.

Comme chaque année, l'Office Municipal des Sports de St Bauzille de Putois organise le 24 août 2003 pour sa 7ème édition, la course pédestre : Les Foulées du Thaurac.

Michel ISSERT, président de l'O.M.S., avec l'aide de tous les bénévoles s'est déjà mis à la tâche pour permettre à cette splendide course populaire de bien se dérouler.

Cette course est ouverte à toutes et à tous. Les coureurs réguliers ou occasionnels se mélangent sur un parcours magnifique. Depuis les berges de l'Hérault en traversant les oliveraies, il monte jusqu'au site touristique et au panorama de la grotte des Demoiselles pour redescendre sur les gorges de l'Hérault.

Ce peut être également une sortie familiale car trois courses sont organisées : pour les enfants (1 ou 2 Km) et les adultes (10km).

Tous les participants seront récompensés : médailles pour les enfants, et t-shirts avec bouteille de vin pour les adultes.

De nombreux trophées, primes et autres lots sont également prévus par tirage au sort : lots du terroir, séjours, cadeaux sportifs...

De plus, cette manifestation qui se veut conviviale, se termine autour d'un grand repas champêtre, organisé par MICHOU et son équipe, animé par la formation des NEZ ROUGE.

Michel ISSERT

Informations municipales

1. Réalisations et aménagements en cours.

La municipalité s'est engagée à vous tenir régulièrement informé de la situation de la commune. Voici les dernières informations.

1.1 Le mur de soutènement de la Coste a été réalisé en pierre. Il s'inscrit parfaitement dans le paysage. Il sécurise la portion du chemin rural et consolide l'ancien calvaire.

1.2 Le renforcement du réseau électrique de Voulpiac a été réalisé pour éviter les baisses de tension. Les "écarts" ne sont pas oubliés.

1.3 La troisième tranche d'électrification du village, consistant à remplacer des éclairages néon par des lanternes à l'ancienne, a été réalisé dans la rue du Pierrou, la rue Maigre, l'impasse Martial et dans une partie de la rue du Four.

1.4 La réhabilitation de l'ancienne décharge du Mas de Banal va être réalisée les mois prochains. Un apport de terre végétale va permettre une plantation arborée pour cacher la disgrâce du site actuel.

1.5 A la demande de l'association des anciens

combattants, la stèle du monuments aux morts a été nettoyée et le nom des soldats "MORTS POUR LA FRANCE" a été repeint, l'ancienne peinture réalisée il y a plusieurs décennies ne se voyant plus.

1.6 La cour intérieure de la Salle des Rencontres a été dallée par les employés municipaux. Cette salle est maintenant terminée.

1.7 Le plan de prévention des risques d'inondation sur la commune a été réalisé avec beaucoup de compétence par Messieurs Roger MISSONNIER et Jean BRESSON, respectivement conseiller délégué et adjoint. Cette démarche est considérée par les services de l'état, comme un modèle expérimental. Elle devrait servir d'exemple (voir article du journal "Le Moniteur". Ci-joint.

2. Le civisme citoyen

2.1 La municipalité a mis en place une collecte organisée de tous les déchets, contrairement à d'autres communes qui ne les ramassent pas tous, et notamment les encombrants et déchets verts.

Pour que cette collecte soit maintenue avec toute son efficacité, il convient de

respecter scrupuleusement les dates des collectes. Elles sont rappelées ci-après.

Les déchets à collecter doivent impérativement être sortis la veille à partir de 20 heures au plus tôt jusqu'au matin à 8 heures au plus tard. Il ne faut pas aggraver les nuisances sur l'emplacement des conteneurs actuels qui ne sont pas destinés à recevoir tous les déchets mais seuls les déchets ménagers.

A défaut de respect volontaire de ces règles de civisme élémentaire permettant à chacun de respecter autrui, des mesures coercitives devront être prises.

2.2 Le "Syntoma" syndicat chargé de la collecte vient de nous communiquer le bilan de la collecte sélective en 2002.

Les habitants de la commune ont :

- un bon classement de collecte pour les journaux
- un classement moyen pour les plastiques et métal
- et un mauvais classement pour le verre.

Il faut faire des efforts pour mettre toutes les bouteilles en verre dans les conteneurs prévus à cet effet. Ci-après le graphique réalisé par le syndicat "SYMTOMA"

HERAULT Accélération des plans anti-inondations face aux risques d'inondations dans le département

Quatre mois après les intempéries qui ont affecté la région Languedoc-Roussillon, Francis Idrac, le préfet de l'Hérault, a décidé de muscler la politique départementale de prévention du risque inondation. Sa première initiative a consisté à créer un pôle

« risques d'inondations » rassemblant les différents services de l'Etat intervenant dans la chaîne de prévention (direction de l'environnement, protection civile, direction de l'équipement).

« Il s'agit à la fois de faire mieux

en matière d'annonces de crues, de favoriser la prévention du risque par l'information des maires et de la population et de mener une réflexion sur les mesures de protection à mettre en oeuvre », explique le préfet. Elaborer des plans communaux d'alerte L'administration départementale a par ailleurs décidé d'accélérer le rythme d'élaboration des plans de prévention des risques d'inondation (PPRI). Sur les 267 communes héraultaises exposées à un risque d'inondation, 68 seulement sont couvertes par un PPRI approuvé, 39 ont un PPRI en cours d'élaboration. Le préfet a décidé de prescrire des plans dans 73 communes supplémentaires, appartenant à quatre bassins versants. Il a demandé à l'Etat un

quadruplement des crédits consacrés à ce chantier (200 000 euros en 2002). L'objectif est de boucler les nouveaux plans dans un délai de trois ans. Autre axe d'intervention : les services de l'Etat souhaitent favoriser l'élaboration de plans communaux d'alerte et de secours identifiant les zones à risques et rassemblant des séries de fiches réflexe. « Il s'agit de présenter de manière simple des prescriptions opérationnelles permettant au maire d'agir », explique le préfet de l'Hérault. Une démarche de ce type a été engagée à titre expérimental par la commune de Saint-Bauzille-de-Putois, avec l'appui de la Diren. Elle devrait faire école.

JEAN LELONG

Parution
Le Moniteur
17 janvier 2003

COLLECTE DES DECHETS PAR CATEGORIE ET JOURS D' ENLEVEMENT DANS LE MOIS



ENLEVEMENT :

- 1er JEUDI DU MOIS
- 3e JEUDI DU MOIS



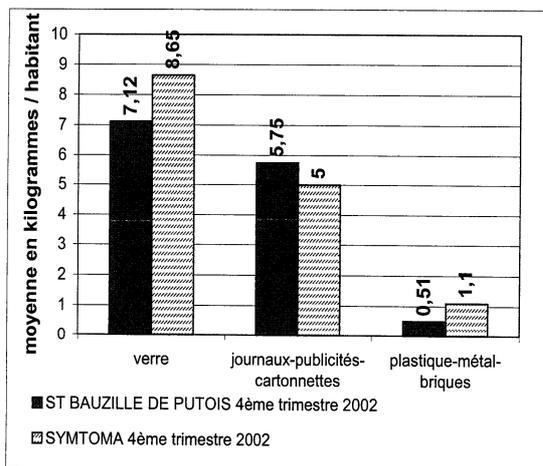
ENLEVEMENT :

2e JEUDI DU MOIS



ENLEVEMENT :

4e JEUDI DU MOIS



SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE DE GARDE DIM. ET JOURS FERIES 3^{ème} TRIMESTRE 2003 Cantons Ganges Sumène

dimanche 13 juillet	DR DUPONT	04.67.73.87.95.
	PH VALAT	04.67.73.84.15.
lundi 14 juillet	DR DUPONT	04.67.73.87.95.
	PH BOURREL	04.67.73.84.12.
dimanche 20 juillet	DR MORAGUES	04.67.81.31.34.
	PH BOURREL	04.67.73.84.12.
dimanche 27 juillet	DR LAVESQUE	04.67.73.66.73.
	PH BANIOL	04.67.73.80.20.
dimanche 03 août	DR TEHIO	04.67.73.81.32.
	PH BOURREL	04.67.73.84.12.
dimanche 10 août	DR TEHIO	04.67.73.81.32.
	PH BRUN	04.67.73.70.05.
vendredi 15 août	DR MORAGUES	04.67.81.31.34.
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60.
dimanche 17 août	DR SEGALA	04.67.73.91.83.
	PH BANIOL	04.67.73.80.20.
dimanche 24 août	DR DUPONT	04.67.73.87.95.
	PH VALAT	04.67.73.84.15.
dimanche 31 août	DR DUCROS	04.60.73.83.31.
	PH BANIOL	04.67.73.80.20.
dimanche 07 septembre	DR TEHIO	04.67.73.81.32.
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60.
dimanche 14 septembre	DR MORAGUES	04.67.81.31.34.
	PH BRUN	04.67.73.70.05.
dimanche 21 septembre	DR LAVESQUE	04.67.73.66.73.
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60.
dimanche 28 septembre	DR MONNEY	04.67.81.32.84.
	PH VALAT	04.67.73.84.15.

Le Médecin de Garde le Dim. assure le service du Samedi 12h au Lundi 8h

La Semaine qui suit, il assure les urgences de nuit de 20h à 8h en cas d'absence du médecin traitant.

La Pharmacie de Garde le Dim. assure le service du Samedi 19h au Lundi 9h.

RECTIFICATIF :

Suite à la rubrique du N° précédent " Les cris des animaux". En ce qui concerne le tigre, celui-ci émet un râlement que l'on appelle le "feulement". Le tigre feule comme l'écrivait Rudyard KIPLING dans le livre de la jungle. Avec toute ma sympathie pour les auteurs de l'article.

Christian LECAM

ETAT CIVIL

Agonés ① - St Bauzille ② - Montoulieu ③

NAISSANCES

② Bastien BOURDERON

MARIAGES

② DELOUSTAL Jean-Louis et ROCOPLAN France

② ISSERT Alain et D'HERVE Véronique

② LEICK Jacques et JAVALOYES Eliane

DECES

② GOMEZ Henri le 06/05/2003

② VALIBOUZE Charles le 15/05/2003

③ CHAFIOL Henriette Vve DALLE le 21/05/2003

② MAUREL Fernande Vve LOISEAU le 28/05/2003

② RODIER Marie-Louise ép AZEMARD le 10/06/2003

② CAIZERGUE Jean (*Perpignan*) le 26/06/2003

Trop salé

Pour enlever l'excès de sel dans un plat ou un bouillon, mettez trois ou quatre rondelles de pomme de terre crue et recouvrez. Après quelques minutes, vous pouvez retirer les rondelles : elles auront absorbé l'excédent de sel.

Plein gaz

Nous avons tous fait l'expérience de la bouteille de boisson pétillante qui avait perdu son gaz...

Pour que cela ne se reproduise plus, rebouchez hermétiquement la bouteille et conservez-la, le goulot orienté vers le bas.

Pain rassis

Pour redonner de la fraîcheur et du moelleux à un pain rassis, enveloppez-le quelques heures dans un torchon humide.

Vous pouvez également le passer rapidement sous le robinet et le mettre quelques instants dans un four chaud.

Pain moelleux

Pour conserver le pain d'un repas sur l'autre, mettez-le dans un sac en nylon. Rangez le sac dans le réfrigérateur et, avant de passer à table, réchauffez-le légèrement.

Tiens, voilà du bon pain

Les boîtes à pain sont également très pratiques. Pour garder la fraîcheur du pain, posez une pomme crue coupée en deux et il ne se desséchera pas.

Pain très frais

Le pain très frais est assez difficile à couper. Pour réussir l'opération, plongez la lame du couteau dans de l'eau bouillante.

Pain de mie

Si vous n'arrivez pas à trancher votre pain de mie trop frais, laissez-le deux heures dans votre réfrigérateur. Il se coupera ensuite facilement.

Projections d'huile

Si vous voulez éviter la projection de graisse hors de la poêle lorsque vous la chauffez, ajoutez-y quelques grains de sel.

Cuisson du riz

Pour toute cuisson du riz au lait, au gras, risotto, etc., ne remuez plus le riz à partir du moment où l'ébullition se fait. La moindre trouée faite dans la masse du riz provoque un déplacement du liquide et le riz attache, puis brûle.

Boîte à café

Pour désodoriser une boîte en métal ayant contenu du café, faites-y brûler, en refermant vivement le couvercle, quelques allumettes ou quelques gouttes d'alcool à brûler.

Huile à tout faire

- Lorsque vous n'utilisez pas la totalité d'une boîte de sauce tomate, vous conserverez parfaitement le reste en le recouvrant d'un filet d'huile.
- Pour éviter que l'eau de cuisson de vos pâtes ou de votre riz ne déborde, ajoutez-y un filet d'huile.
- Un peu d'huile dans l'eau de cuisson des haricots secs les rend plus moelleux et plus savoureux.

L'arôme du cacao

Si vous achetez votre cacao dans une boîte en carton ou même en fer blanc, ne le laissez pas dedans : il perd son arôme. Transvasez-le dans un bocal en verre qui se visse et ajoutez une gousse de vanille.

Parfum d'orange

Pour donner un goût raffiné au thé, coupez un morceau de zeste d'orange et ajoutez-le au contenu de votre boîte à thé.

Riz très blanc

Pour que le riz cuit « à la créole » soit très blanc, additionnez le jus d'un citron dans l'eau de cuisson.

Riz exotique

Ajoutez dans l'eau quelques cuillerées à soupe de noix de coco râpée ; votre riz aura un goût exotique.

Plus vite...

Si vous voulez passer un liquide dans une bouteille à l'aide d'un entonnoir, le liquide passera beaucoup plus vite en calant une allumette entre l'entonnoir et le goulot de la bouteille.

Bon café

Conservez votre café dans une boîte bien bouchée, de préférence dans le réfrigérateur.

L'arôme du café

- Pour que votre café ait un goût délicieux, ajoutez une toute petite pincée de sel dans le café moulu.
- Pour le parfumer agréablement, vous pouvez ajouter 2 clous de girofle dans la boîte où vous le conservez.
- Si vous le moulez, passez votre café en grains quelques secondes dans une poêle sur le feu en remuant sans arrêt. L'arôme en sera développé.
- Si votre café en grains s'est éventé, il retrouvera toutes ses saveurs si vous le trempez rapidement dans l'eau froide et si, après l'avoir égoutté, vous le faites sécher vivement pendant 5 à 6 mn sur une poêle posée sur le feu en le saupoudrant de très peu de sucre en poudre. Remuez sans arrêt.

Désodoriser l'huile

Pour désodoriser une huile de friture qui a, par exemple, cuit du poisson, laissez-la refroidir et ajoutez du jus de citron.

Plus d'énergie

Vous aimez le café bien fort, mais il vous énerve. Pour atténuer cet effet nocif, ajoutez une pincée de bicarbonate de soude dans la cafetière ; le goût du café ne s'en trouvera pas modifié, et vous le supporterez beaucoup mieux!